

contre-t-on des lits de dérivation où les eaux se déversent au moment des pluies et qui constituent une sorte d'intermédiaire entre les oueds sahariens et les cours d'eau temporaires de la région soudanaise. Mais en général l'eau n'apparaît que sous forme de mares ou étangs plus ou moins étendus qui se remplissent à la saison des pluies et dont plusieurs du reste ne se tarissent jamais complètement. La plupart des villages ne sont alimentés en eau que par ces mares ou par des puits.

Quant aux roches qui constituent le terrain, elles se différencient de celles de la région soudanaise particulièrement en ceci que le calcaire se rencontre au Sahel, alors qu'il fait défaut plus au Sud. Par contre, la latérite soudanaise abonde encore au Sahel, tandis qu'elle fait défaut au Sahara. A ce point de vue comme à beaucoup d'autres, le Sahel représente la zone de transition entre la région soudanaise et le Sahara soudanais.

En ce qui concerne la faune, on rencontre au Sahel à peu près les mêmes espèces qu'au Soudan, avec l'éléphant en moins, la girafe et l'autruche en plus ; le lion y est aussi plus commun. Mais surtout, probablement en raison des plus grands espaces inhabités et aussi du nombre restreint des points d'eau, dont chacun devient en quelque sorte un rendez-vous forcé pour les bêtes sauvages, on voit beaucoup plus de gibier au Sahel qu'au Soudan et les chasses y sont bien plus fructueuses.

Pour ce qui est des habitants humains, tandis qu'au Soudan les autochtones sont, à l'exception des tribus commerçantes et des castes d'artisans et de pêcheurs, presque exclusivement agriculteurs et appartiennent uniquement à la race noire, on rencontre au Sahel une très notable proportion de pasteurs semi-nomades de race blanche plus ou moins métissée (Maures et Peuls).

Sahara soudanais. — La troisième région naturelle du Haut-Sénégal-Niger peut être dénommée « Sahara soudanais » ; elle est appelée par les indigènes *Hodh* ou *Haoudh* dans sa partie occidentale, entre le Tagant et la région lacustre de Tombouctou, et *Azaouad* dans sa partie orientale, c'est-à-dire à l'intérieur de la Boucle du Niger entre Tombouctou et Tillabéry et au Nord

de la Boucle jusqu'à Tessalit et Timiaouine environ (1). Le Sahara soudanais est limité au Nord-Est par le Tanezrouft et au Nord-Ouest par le Djouf, qui appartiennent l'un et l'autre au Sahara proprement dit.

La différence d'aspect et de climat entre ces deux parties du désert a été très nettement indiquée par MM. Gautier et Chudeau : alors qu'à partir de la région de Timiaouine et d'In-Ouzel, en allant vers le Nord, la végétation fait défaut en dehors des vallées des oueds et des dépressions qu'a favorisées une pluie occasionnelle d'ailleurs fort rare, le Sahara soudanais, où il pleut à peu près partout régulièrement tous les ans, renferme, sauf dans les régions particulièrement pierreuses, une végétation assurément fort maigre mais cependant visible. Il convient tout d'abord de mettre à part la zone d'inondation du Niger, entre Mopti et Tombouctou, qui participe plutôt du Sahel que du Sahara. En dehors de cette zone spécialement favorisée, on rencontre des arbres — des gommiers et autres mimosées principalement — dans le Hodh et l'Azaouad, à peu près jusqu'à hauteur de Bou-Djebiba, et ensuite des steppes et de maigres pâturages jusqu'à Timiaouine. A vrai dire, les arbres s'espacent et diminuent de hauteur à mesure qu'on va vers le Nord et de même les pâturages s'atrophient à mesure que l'on s'approche du Sahara proprement dit : mais il n'en demeure pas moins vrai que l'aspect du Sahara soudanais, dans son ensemble, est bien moins désolé que celui du Sahara algérien au sud des Oasis.

Cette troisième région ne renferme des sédentaires proprement dits que dans la zone d'inondation de Mopti à Tombouctou, sur les rives mêmes du Niger en aval de Tombouctou, dans les rares villages permanents du Hodh (Kiffa, Tichit, Oualata, Néma, Bassikounou, etc.) et dans ceux plus rares encore et souvent insignifiants de l'Azaouad Nord (Mabrouk, Bou-Djebiba, Araouâne, etc.), ainsi que dans le centre salin de Taodéni. Cette population sédentaire se compose de Noirs agriculteurs et pêcheurs dans la vallée du Niger, de Noirs agriculteurs ou sau-

(1) Pour la région au Nord d'Araouâne, voir la carte n° 1.

niers dans les villages du Hodh et à Taodéni, et de quelques Arabes, Berbères ou métis d'Arabes et de Berbères, commerçants ou religieux, dans les mêmes villages et dans ceux, beaucoup moins peuplés, de l'Azaouad Nord. Le reste du Sahara soudanais, c'est-à-dire la presque totalité de cette région, est habité ou parcouru par des nomades ou des semi-nomades, pasteurs de moutons et de chameaux, commerçants, caravaniers, guides et religieux. Les uns, dans le Hodh et l'Azaouad Nord, sont surtout des Maures d'origine arabe plus ou moins métissée, accompagnés de vassaux d'origine berbère et de *Har-râtîn* ou serfs d'origine nègre : tous, en dehors bien entendu des quelques habitants sédentaires des *ksour* ou villages, vivent sous la tente et peuvent être considérés comme de véritables nomades, transportant leurs campements, selon les années et les saisons, à des distances souvent considérables. Les autres, sur les deux rives du Niger et dans l'intérieur de la Boucle, sont principalement des Touareg, avec quelques Peuls qui ne dépassent guère les abords immédiats de la limite Nord du Sahel, accompagnés les uns et les autres de serfs d'origine nègre (*Bella* chez les Touareg, *Rimaïbé* chez les Peuls) : ceux-là vivent dans des huttes plutôt que sous des tentes, Touareg aussi bien que Peuls, et possèdent de véritables villages, temporaires il est vrai, mais ne se déplaçant en général que dans une aire de rayon restreint.

Le Sahara soudanais renferme un nombre appréciable de puits, créés et entretenus par les indigènes ; en dehors de ces puits, du Niger et des lacs et mares alimentés par le fleuve, il n'existe pas de points d'eau permanents. Quelques vallées médiocres recueillent temporairement l'eau des pluies dans la partie située à l'Ouest d'Araouâne, où devait se trouver probablement autrefois une sorte de branche saharienne du Niger. Dans la partie montagneuse située entre Bou-Djebiha et Timiaouine (Adrar Timetrhine), et qui n'est que le prolongement occidental de l'Adrar des Iforhass (1), des vallées plus

(1) Le mot *adrar*, pluriel *idraren*, signifie « montagne » en berbère ; ne pas le confondre avec le mot *adrharh* ou *adghagh*, qui signifie « pierre », ni avec le mot *adar*, qui veut dire « cuvette ».

larges et plus profondes existent, qui se dirigent vers le Tilemsi.

Si la région saharienne du Haut-Sénégal-Niger est pauvre en eau, elle est par contre assez riche en sel : c'est elle surtout qui a alimenté le pays des Noirs de ce précieux aliment jusqu'au jour où le perfectionnement de nos moyens de transport nous a permis d'amener sur les marchés du Soudan du sel des îles du Cap Vert ou d'Europe en état de concurrencer le sel saharien. Ce dernier provenait autrefois surtout des salines d'Aouilil, situées dans le Trarza actuel, près du rivage de l'Atlantique, au Nord de Biakh, et des mines de Teghazza, ces dernières situées à 120 kilomètres environ au Nord-Nord-Ouest de Taodéni ; le sel d'Aouilil était apporté, moitié par bateaux remontant le cours du Sénégal, moitié par des caravanes qui gagnaient le Sahel en traversant le Tagant. De nos jours, le sel vient surtout au Soudan des carrières de Taodéni, qui ont remplacé celles de Teghazza, par la voie d'Araouane, et des salines d'Idjil, situées au Nord de l'Adrar Mauritanien, par la voie de Tichit ; on importe aussi, mais en quantités bien moins considérables, du sel récolté dans un certain nombre de mares du Hodh, dont l'une des plus importantes se trouve près de Tichit même.

On a souvent prétendu que le Sahara soudanais était autrefois mieux arrosé et par suite plus fertile qu'il ne l'est à l'heure actuelle : cette hypothèse n'est pas invraisemblable, surtout si l'on admet que le Niger de Pline et de Ptolémée tirait réellement de l'Atlas marocain une partie appréciable de ses eaux, ce qui d'ailleurs est loin d'être démontré. Mais il est fort probable que depuis fort longtemps, depuis sans doute le commencement de notre ère et peut-être beaucoup plus tôt, l'aspect général du Sahara ne s'est pas modifié d'une façon sensible. Au temps d'Hérodote, c'est-à-dire plus de quatre siècles avant J.-C., cette partie de l'Afrique brillait déjà par l'absence d'eau et de végétation, puisque cet auteur nous dit qu'au Sud des côtes maritimes de Libye « on rencontre la Libye peuplée de bêtes féroces, au delà de laquelle est une élévation sablonneuse qui s'étend depuis Thèbes en Egypte jusqu'aux colonnes d'Hercule. On trouve dans ce pays sablonneux, environ de dix journées en

dix journées, de gros quartiers de sel sur des collines (1) ; du haut de chacune de ces collines, on voit jaillir, au milieu du sel, une eau fraîche et douce. Autour de cette eau, on trouve des habitants, qui sont les derniers du côté des déserts » (2). Il convient de noter d'ailleurs qu'il ne s'agit dans ce passage que du Nord du Sahara, puisque Hérodote y place Aoudjila, Djerma (pays des Garamantes, Fezzan) et Ghadamès (pays des Atarantes). Quant au Sahara proprement dit, voici ce qu'en dit notre auteur : « Au dessus de cette élévation sablonneuse, vers le midi et l'intérieur de la Libye, on ne trouve qu'un affreux désert, où il n'y a ni eau, ni bois, ni bêtes sauvages ; *on n'y trouve aucune humidité* » (3).

La description d'Hérodote pourrait s'appliquer parfaitement à la partie du Sahara comprise entre les dernières oasis du Touat et Timiaouine, telle qu'elle se présente aujourd'hui à nos regards : si cette portion du désert n'a pas varié depuis plus de 2.300 ans, il n'y a guère de chance pour que la portion méridionale, celle que nous appelons le Sahara soudanais, ait varié de façon appréciable durant le même laps de temps. Quelques vallées ont pu être comblées par le sable, mais le régime des pluies doit être tel aujourd'hui qu'il a toujours été, et il me semblerait bien téméraire d'avancer que le Sahara soudanais possédait autrefois des rivières proprement dites et des forêts que les feux de brousse auraient fait disparaître.

Dans le Sahel même, la situation se présentait au temps de Yakout, c'est-à-dire il y a 700 ans, exactement telle qu'elle se présente aujourd'hui : cet auteur nous parle en effet de *déserts sans eau* qui s'étendaient entre la latitude de Oualata environ et les régions avoisinant le Sénégal où l'on allait acheter la poudre d'or récoltée dans le Bambouk, désert où la sécheresse était

(1) Ailleurs Hérodote parle de maisons construites en blocs de sel ; M. Gautier, en signalant que, dans les oasis du Touat, les murettes des jardins sont souvent faites de blocs de sel, fait remarquer que ce mode de construction serait incompatible avec un régime pluvieux (*La conquête du Sahara*, page 227).

(2) Livre IV, CLXXXI.

(3) Livre IV, CLXXXV.

telle que l'eau s'évaporait dans les outres et qu'on ne pouvait vaincre la soif qu'en gavant de liquide, au départ, des chameaux haut-le-pied que l'on abattait ensuite pour boire l'eau infecte conservée dans leur estomac (1). Je ferai même observer que les géographes arabes du Moyen-Age — notamment Bekri (XI^e siècle) — nous signalent la présence du chameau notablement plus au Sud qu'on ne le rencontre de nos jours.

Que certaines régions du Sahara méridional, notamment dans le Tagant et le Hodh, aient été autrefois abondamment peuplées de Noirs sédentaires et agriculteurs qui avaient su, à force de travail, mettre ces régions en valeur, tandis que leurs successeurs, Berbères et Arabes, pasteurs ou pillards, les ont laissées retomber en friche, cela paraît incontestable ; que quelques provinces, à la suite d'une série d'années particulièrement sèches, aient été abandonnées par leurs habitants, cela est établi par de nombreuses traditions indigènes. Mais que la physiologie générale du pays ait sensiblement changé, quant à la rareté de l'eau et au peu d'exubérance de la végétation spontanée, depuis le temps de Yakout et même depuis celui d'Hérodote, cela me semble bien difficile à admettre.

Il est bien certain que des régions autrefois couvertes de forêts sont aujourd'hui dénudées : ce changement s'est produit en France, depuis le temps des Gaulois, et il continue à s'accroître de plus en plus ; les mêmes raisons qui l'ont causé en France l'ont causé au Soudan. Ces raisons se ramènent à deux qui sont d'ailleurs connexes : l'accroissement de la population et le passage progressif de la vie sauvage des chasseurs à la vie plus civilisée des agriculteurs ; chaque fois qu'une fraction de population a dû, pour assurer sa subsistance, mettre en valeur des terrains fertiles mais encore vierges, elle a détruit la forêt. Les fameux incendies de brousse, qui ont été l'objet de tant d'anathèmes

(1) Voir l'article *et-tibr* (la poudre d'or) dans le *Dictionnaire Géographique* de Yakout. Cette singulière méthode appliquée au transport de l'eau est encore en usage de nos jours : « Il arrive qu'un chamelier mourant de soif, abatte une bête pour lui prendre sa provision d'eau. Il y faut, avec quelque cruauté, un réel courage ; le liquide est verdâtre et nauséabond ; mais le fait, souvent cité, n'est pas légendaire ». (Gautier, *Conquête du Sahara*, page 90).

malgré leur utilité certaine, n'ont constitué à toutes les époques que l'une des manifestations du défrichement et l'une des plus inoffensives vis-à-vis de la végétation arborescente : la hache et la houe, en procédant au dessouchement des racines et à la mise à nu des roches et argiles improductives, ont eu un résultat autrement appréciable, et cependant nous ne saurions raisonnablement faire un crime aux Soudanais d'avoir transformé en champs producteurs les forêts stériles où leurs ancêtres menaient la vie sauvage et précaire des primitifs les plus lointains. Nous serions d'ailleurs mal venus à reprocher aux indigènes d'avoir déboisé pour vivre une partie du Soudan, nous qui, dans des proportions bien plus considérables mais heureusement dans des zones restreintes, avons déboisé en quelques années les rives du Sénégal et du Niger pour chauffer nos bateaux à vapeur, ainsi que le voisinage des voies ferrées et des villes créées par nous, pour construire nos établissements, fabriquer nos meubles et entretenir nos feux de cuisine.

CHAPITRE V (1)

Climatologie

Régions climatériques. — Les régions climatériques du Haut-Sénégal-Niger correspondent assez exactement aux régions naturelles dont je viens de donner une description rapide et approximative. Sans parler du Sahara pour le moment, il est incontestable que le climat de la région sahélienne diffère assez notablement de celui de la région soudanaise. D'une façon plus générale, on pourrait dire que le climat du Haut-Sénégal-Niger diffère à mesure qu'on s'éloigne davantage de l'équateur.

Dans le Sud de la colonie, les pluies sont plus nombreuses et plus abondantes et la saison des pluies dure plus longtemps; comme conséquence de ce régime et du nombre plus grand des cours d'eau, l'air est en général plus chargé d'humidité, même lorsqu'il n'a pas plu depuis longtemps. D'autre part la température est plus constante d'un bout de l'année à l'autre et les écarts du thermomètre dans une même journée sont moins considérables. Les sautes barométriques sont par contre plus fréquentes et la moyenne des pressions est un peu plus faible; les orages sont plus nombreux et plus violents, de même que les tornades accompagnées de pluie, tandis que les tornades sèches, ou ouragans de poussière, sont plus rares et plus bénignes.

Dans la région sahélienne, la saison des pluies est plus courte, les heures de pluie sont moins nombreuses et la quantité d'eau tombée dans un temps donné est moindre en moyenne : l'air

(1) Voir la carte 2 à la fin du chapitre VI.

est donc plus sec, les glandes sudoripares fonctionnent plus facilement et la chaleur se supporte plus aisément. Il y a plus d'écart de température, surtout durant la saison sèche, pendant laquelle le thermomètre atteint des maxima et des minima inconnus ou tout au moins exceptionnels dans le Sud ; d'autre part la moyenne thermométrique est plus élevée durant la saison des pluies.

Au Sahara, même là où existent des pluies annuelles, la période de pluie est d'une durée très faible — quelques jours seulement —, et, quelle que soit la quantité d'eau tombée, on peut dire que la sécheresse de l'air est extrême durant toute l'année. Les températures estivales sont fort élevées, mais par contre il existe un hiver appréciable et la pression barométrique est généralement constante.

Saisons. — La division de l'année en périodes climatiques est partout la même au Soudan et au Sahel, en ce sens que les mêmes périodes se succèdent dans le même ordre au Nord comme au Sud ; mais les dates auxquelles commence et finit généralement chaque période ne sont pas exactement les mêmes.

Ces périodes ou saisons sont au nombre de quatre : la saison froide ou saison sèche proprement dite, la saison chaude, la saison des pluies ou « hivernage » et la saison intermédiaire entre les pluies et le froid.

La saison froide dure à peu près trois mois : dans la région soudanaise, elle commence vers le 1^{er} décembre pour se terminer à la fin de février. Le nom de « saison froide » appliqué à cette période n'est juste qu'en partie : c'est en effet l'époque de l'année où le thermomètre descend le plus bas (8°, 5° et même 2° centigrades au-dessus de zéro, selon les années et les régions), mais, sans atteindre les maxima de la saison suivante, il monte durant la saison dite « froide », même dans l'extrême Sud de la colonie, jusqu'à 30° et 35°. C'est pendant cette période que souffle l'harmattan, vent du Nord-Est venant du Sahara, qui est par excellence un vent desséchant, faisant jaunir et tomber les feuilles, écaillant la peau et gerçant les lèvres. En rai-

son du rayonnement considérable causé par ce vent durant la nuit, la température est réellement froide le matin au lever du soleil ; mais elle s'élève rapidement et il n'est pas rare de constater un écart d'une trentaine de degrés centigrades entre 5 heures du matin et 2 heures de l'après-midi. Il serait par suite plus exact d'appeler cette période la « saison des nuits froides ».

La saison chaude qui la suit mérite complètement son nom : c'est, en effet, l'époque de l'année où le thermomètre descend le moins bas et où il monte le plus haut, en sorte que la moyenne de la température est plus élevée durant cette saison que pendant tout le reste de l'année. Il est rare que l'on constate moins de 18° lors de cette période à Bamako et on y lit souvent à la même époque des températures de 40° à 45°. Les maxima observés à Kayes et à Ségou sont plus considérables encore. En général cette saison est plus supportable dans l'extrême Sud du Soudan que dans la région sahélienne, mais elle est désagréable partout. Elle commence à peu près avec le mois de mars pour finir vers le 15 juin. Au début, elle se rattache encore à la saison sèche, mais le vent est presque nul et il ne se produit pour ainsi dire pas de rayonnement nocturne ; la température ne commence à s'abaisser un peu que vers minuit pour remonter dès 8 heures du matin et devenir accablante dans l'après-midi. Parfois, alors que l'atmosphère est la plus étouffante, le vent se met à souffler brusquement, venant de l'Est avec une extrême rapidité et une grande violence et des tourbillons de poussière rouge se précipitent en cyclone : ce sont les tornades sèches. Vers la fin de la saison chaude, ces tornades sèches sont en général suivies d'un violent orage et d'une pluie diluvienne mais de peu de durée, après laquelle il semble faire plus chaud encore qu'auparavant.

La saison des pluies ou « hivernage » commence en général dans la région soudanaise vers la mi-juin pour durer jusqu'à la fin d'octobre, avec une petite accalmie dans la seconde quinzaine d'août ; mais au Sahel elle se précise un peu plus tard et prend fin un peu plus tôt. Elle débute par des tornades pluvieuses amenées par le vent d'Est comme durant la saison pré-

cédente, mais qui ne sont pas toujours précédées de tornades sèches et qui se terminent par une pluie ordinaire, à la suite d'une saute de vent. A partir de juillet, on a des pluies de durée plus longue, par vent du Sud-Ouest, très souvent accompagnées de violents orages, surtout du 15 juillet au 15 août. Les pluies de septembre et octobre sont en général plus espacées, mais souvent plus fortes. C'est la saison durant laquelle les écarts de température sont le moins prononcés ; la moyenne thermométrique se tient en général aux environs de 22° ou 23°, avec 15° comme minimum et 30° comme maximum ; il arrive assez souvent que la température moyenne est un peu moins élevée au Soudan qu'en France durant les mois de juillet et août. Malgré cela, cette période est en général moins appréciée des Européens que la saison des nuits froides, en raison de l'état d'humidité de l'atmosphère, mais elle est certainement moins désagréable que la saison chaude de mars-avril-mai. Les indigènes au contraire redoutent la saison froide, pendant laquelle, faute de savoir se prémunir contre la fraîcheur des nuits, ils contractent fréquemment des affections de la gorge ou des poumons ; il convient aussi de noter que c'est durant la saison sèche que les maladies contagieuses, la variole principalement, exercent surtout leurs ravages, par suite de la plus grande facilité de propagation des germés morbides causée par la siccité de l'atmosphère.

Malgré la virulence des pluies qui tombent de fin juin à fin octobre, le Haut-Sénégal-Niger, même dans sa partie Sud, est loin d'être un pays à chaleur humide comme beaucoup de pays tropicaux : les pluies, en effet, durent rarement plus de quelques heures et il ne pleut pas tous les jours, même au cœur de l'hivernage. La chute d'eau annuelle oscille autour de 1 m. 50 à Bamako, 0 m. 75 à Nioro et 0 m. 50 à Niafouké.

La quatrième saison, très courte, dure environ un mois : novembre ; c'est une sorte de répit entre les dernières pluies et l'époque où souffle l'harmattan. Elle présente à peu près les mêmes inconvénients que la saison chaude : à vrai dire, la température est moins élevée, mais le vent est généralement faible

ou absent, l'air encore humide ne se dessèche que lentement et la pluie ne vient plus rafraîchir l'atmosphère.

Au point de vue des aspects divers que revêt la nature selon les saisons, on peut observer entre le Soudan et notre pays une correspondance relative. Bien qu'on donne vulgairement le nom d'« hivernage » à la saison des pluies, cette dernière période n'a rien qui rappelle notre hiver ; au contraire la saison froide, dont la durée correspond à peu près à notre hiver, présente avec ce dernier de nombreuses analogies : arrêt de la végétation, chute des feuilles, durcissement de la croûte terrestre, etc. Dès les premières tornades de la saison chaude se manifestent, vers la même époque que chez nous, les phénomènes qui caractérisent le printemps : les arbres se revêtent de feuilles nouvelles, l'herbe repousse et possède une belle couleur verte, les premières fleurs apparaissent. La saison des pluies est, comme notre été, la période de la maturité des grains et des fruits et celle des moissons, au moins pour une partie des céréales, tandis que la saison intermédiaire de novembre, marquant l'épuisement de la nature, correspond en partie avec notre automne.

Conditions générales du climat. — On a cru pendant longtemps que le climat soudanien devait être plus agréable et plus sain aux altitudes élevées que dans les régions basses : il est possible en effet qu'il en soit ainsi en théorie, mais dans la pratique, si les sommets — d'ailleurs modestes — du Soudan sont dans de meilleures conditions d'aération, il s'ensuit d'abord qu'ils sont plus exposés aux tornades, et il arrive ensuite que ces sommets, toujours dénudés et composés de rochers, constituent pour la plupart de véritables réservoirs de chaleur, en sorte que les nuits y sont fréquemment moins fraîches que dans les plaines environnantes (1). De plus, lorsque ces sommets sont

(1) Le capitaine Cortier fit au cours de son dernier voyage l'ascension du mont Tozat, situé au Sahara dans le Tassili des Azguer ; cette montagne mesure 2.020 mètres d'altitude d'après les calculs du même officier. Ce dernier, ayant passé une nuit au sommet de la montagne, constata que le froid y était notablement moins vif que dans la vallée.

formés d'assises de latérite, comme c'est le cas général, l'eau de pluie séjourne dans les anfractuosités, qui deviennent ainsi d'excellents milieux de culture pour les larves de moustiques.

Somme toute, le climat du Haut-Sénégal-Niger dans son ensemble est certainement parmi les plus sains de l'Afrique Occidentale et les plus faciles à supporter pour des Européens. Assurément le paludisme y règne, comme dans tous les pays tropicaux, mais il y exerce beaucoup moins de ravages que dans les colonies côtières du golfe de Guinée ; la fièvre bilieuse hémoglobinurique, si fréquente dans ces dernières colonies, est rare au Soudan et à peu près inconnue dans la région sahélienne.

Quant au Sahara soudanais, malgré les inconvénients multiples que présente la vie en ce pays déshérité, il est, de l'aveu de tous ceux qui l'ont parcouru ou y ont résidé, la plus saine de toutes les régions du Haut-Sénégal-Niger pour les Européens.

CHAPITRE VI (1)

Répartition de la population

Nous avons vu plus haut que la densité moyenne de la population était d'environ 2,66 habitants par kilomètre carré pour l'ensemble de la colonie civile du Haut-Sénégal-Niger. Mais cette densité varie énormément suivant les régions.

Cela tient à des causes diverses, dont la nature du sol et sa fertilité relative ne sont que l'un des facteurs. Les bouleversements amenés par les guerres qui se sont succédé pendant un si long temps avant notre occupation du pays, les migrations qui en ont été le résultat et les razzias qui en furent la rançon, ont influé énormément sur la répartition actuelle de la population indigène. Maintenant que la sécurité est rétablie partout, il est fort probable que des régions, fertiles mais dépeuplées ou abandonnées, se repeupleront au détriment d'autres moins avantageuses et qui n'ont été occupées par leurs habitants actuels ou leurs ancêtres que parce qu'ils ne pouvaient aller ailleurs : nous en avons un exemple dans le cercle de Bougouni qui, presque complètement désert au moment où nous y avons donné la chasse aux bandes dévastatrices de Samori, occupe actuellement le 13^e rang, parmi les 29 circonscriptions administratives de la colonie, au point de vue de la densité de la population. Il est fort possible d'autre part que telle contrée, quoique déshéritée par la nature, devienne un jour populeuse parce qu'on y aura créé une industrie nouvelle ou qu'une voie ferrée, en la traversant, en aura modifié profondément les conditions économiques.

(1) Voir la carte 2 à la fin du présent chapitre.



FIG. 7. — L'Hôtel du Secrétaire Général, à Koulouba.



FIG. 8. — Bamako et la vallée du Niger, vue prise de Koulouba.

Nous ne pouvons faire à ce sujet aucune prévision présentant quelques chances de certitude et nous devons nous contenter de constater quelle est actuellement la répartition de la population.

La région où la densité du peuplement est la plus considérable est — avec les environs de la ville de San — le Mossi, ou plus exactement le cercle de Ouagadougou, qui renferme à lui seul le quart de la population totale de la colonie, bien qu'on n'y compte aucune ville digne de ce nom et que les agglomérations importantes n'y soient composées en général que d'un nombre plus ou moins grand de hameaux dispersés au milieu des cultures. La densité de cette population presque exclusivement agricole et paysanne peut être évaluée à 16 habitants par kilomètre carré pour l'ensemble du cercle et s'élève à 35 dans le Mossi propre.

Le reste du pays compris dans l'Ouest et le Sud de la Boucle du Niger vient immédiatement après, avec le bassin de la Volta au premier rang ; ici, on rencontre un certain nombre de villes, habitées surtout par des commerçants et des artisans, au milieu d'une population autochtone essentiellement agricole et paysanne et dispersée comme celle du Mossi, avec parfois des solutions de continuité assez considérables. La densité moyenne y varie de 13 à 7 habitants par kilomètre carré.

Les vallées du haut Niger et du Bani ne viennent qu'en troisième lieu, avec une population de cultivateurs moins dispersée que celle du bassin de la Volta, une population citadine composée de pêcheurs, de commerçants et d'artisans et une population errante de pasteurs nomades ou plutôt semi-nomades. Densité moyenne : 8 à 4 habitants par kilomètre carré, avec une moyenne exceptionnelle de 17 habitants au kilomètre carré pour la circonscription de San.

Le bassin du Sénégal vient en quatrième ligne, avec de petits villages de cultivateurs et de chasseurs séparés par de grandes étendues inhabitées et une population citadine de formation récente à peu près localisée d'ailleurs à la ville de Kayes. Densité moyenne : 4 à 1,5 habitants par kilomètre carré.

En cinquième lieu viennent se ranger les cercles du Sahel, à

l'exception de ceux qui se trouvent dans la zone des inondations du Niger et que j'ai compris dans la troisième catégorie et en y ajoutant la partie du Sahara soudanais située à l'intérieur de la Boucle du Niger ou limitrophe de la rive nord de ce fleuve. Cette région ainsi définie renferme des îlots de population agricole relativement dense, disséminés au milieu de vastes étendues souvent inhabitées ou bien habitées par des semi-nomades ou même seulement parcourues temporairement par des nomades. Densité moyenne : 3,5 à 1 habitants par kilomètre carré.

Au Nord de cette cinquième région, la population sédentaire fait presque complètement défaut et la densité du peuplement devient infime : 0,16 habitant par kilomètre carré.

Les villes les plus peuplées de la colonie sont : *Bobo-Dioulasso* 7.788 habitants, *Bamako* 6.539 habitants, *Ségou* 6.255 habitants, *Kayes* 5.932 habitants, *Tombouctou* 5.797 habitants, et *Dienné* 4.527 habitants, banlieues non comprises.

La population européenne, concentrée principalement à Kayes, Bamako-Koulouba, Kati, Koulikoro, Mopti, Sikasso et Tombouctou, se compose d'un millier de personnes environ.

Quant à la population indigène, qui est de 4.800.000 habitants, elle se répartit ainsi entre les 29 circonscriptions administratives de la colonie, la zone saharienne qui constitue l'aire d'extension et de surveillance des cercles du Nord ayant été comptée à part et formant une trentième circonscription de peuplement (1) :

(1) Les chiffres mis à ma disposition sont ceux du recensement de 1909. Comme ils étaient naturellement antérieurs aux arrêtés du 22 juin 1910 qui ont créé les nouveaux cercles de Mopti, de Hombori (Gourma) et de Say et agrandi le cercle de Dori, au moyen de régions enlevées au cercle de Bandiagara et aux anciens cercles militaires de Gao, de Tillabéry et du Djerma, je ne possède que des renseignements approximatifs en ce qui concerne les cercles actuels de Mopti, de Hombori, de Bandiagara et de Say. Il en est de même, pour d'autres raisons, en ce qui regarde la résidence de Kiffa et la zone d'influence saharienne. — Le total de la population indigène de la colonie varie de 4.809.053 à 4.799.703 habitants selon les divers documents officiels mis à ma disposition : l'écart entre ces deux extrêmes est négligeable et doit tenir à une erreur de calcul.

1 ^o	Cercle de Ouagadougou	1.457.326	habitants.	
2 ^o	— Bobo-Dioulasso	282.935		—
3 ^o	— Koury	280.558		—
4 ^o	— Ouahigouya	249.452		—
5 ^o	— Bamako	191.936		—
6 ^o	— Fada-n-Gourma	189.846		—
7 ^o	— Sikasso	185.502		—
8 ^o	— Gaoua	175.350		—
9 ^o	— Koutiala	162.357		—
10 ^o	— Bougouni	157.435		—
11 ^o	— Ségou	155.406		—
12 ^o	— Bandiagara	150.000		—
13 ^o	— Niafouké	115.941		—
14 ^o	— Nioro	113.236		—
15 ^o	Circonscription de San	110.670		—
16 ^o	Cercle de Dori	110.000		—
17 ^o et 18 ^o	Cercles réunis de Tom- bouctou - sédentaires et Tom- bouctou-nomades	93.894		—
19 ^o	Cercle de Dienné	82.857		—
20 ^o	— Kayes	69.633		—
21 ^o	— Goumbou	66.515		—
22 ^o	— Mopti	60.000		—
23 ^o	— Bafoulabé	59.570		—
24 ^o	— Kita	58.493		—
25 ^o	— Satadougou	38.835		—
26 ^o	— Sokolo	36.306		—
27 ^o	— Hombori	25.000		—
28 ^o	— Say	25.000		—
29 ^o	Résidence de Kiffa	20.000		—
30 ^o	Zone saharienne	84.000		—

Si maintenant nous rangeons les mêmes circonscriptions d'après la densité moyenne respective de leur population, nous obtenons l'ordre suivant :

1 ^o	Circonscription de San	17	habitants par kilom. carré.
2 ^o	Cercle de Ouagadougou	16	— —

		14 habitants par kilom. carré.		
3 ^o	Cercle de Gaoua	14	—	—
4 ^o	— Ouahigouya	13	—	—
5 ^o	— Sikasso	10	—	—
6 ^o	— Koury	8	—	—
7 ^o	— Niafouké	8	—	—
8 ^o	— Dienné	7 1/2	—	—
9 ^o	— Koutiala	7 1/2	—	—
10 ^o	— Mopti	7	—	—
11 ^o	— Bobo-Dioulasso	7	—	—
12 ^o	— Bamako	5 1/2	—	—
13 ^o	— Bougouni	4 1/2	—	—
14 ^o	— Fada-n-Gourma	4 1/2	—	—
15 ^o	— Ségou	4	—	—
16 ^o	— Satadougou	4	—	—
17 ^o	— Bandiagara	3 1/2	—	—
18 ^o	— Kayes	3 1/2	—	—
19 ^o	— Bafoulabé	2 1/2	—	—
20 ^o	— Goumbou	2 1/2	—	—
21 ^o	— Nioro	2 1/2	—	—
22 ^o	— Kita	1 1/2	—	—
23 ^o	— Dori	1 1/2	—	—
24 ^o et 25 ^o	Cercles réunis de Tombouctou-sédentaires et Tombouctou-nomades	1 1/2	—	—
26 ^o	Cercle de Say	1 1/2	—	—
27 ^o	— Sokolo	1	—	—
28 ^o	— Hombori	1	—	—
29 ^o	Résidence de Kiffa	1	—	—
30 ^o	Zone saharienne	0,16	—	—

h B

CHAPITRE VII

Géographie administrative

J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de citer les noms et la situation des 29 circonscriptions administratives actuelles de la colonie civile du Haut-Sénégal-Niger. Je les donne ci-après de nouveau, avec l'indication des postes ou résidences secondaires dépendant de chacune de celles qui en possèdent.

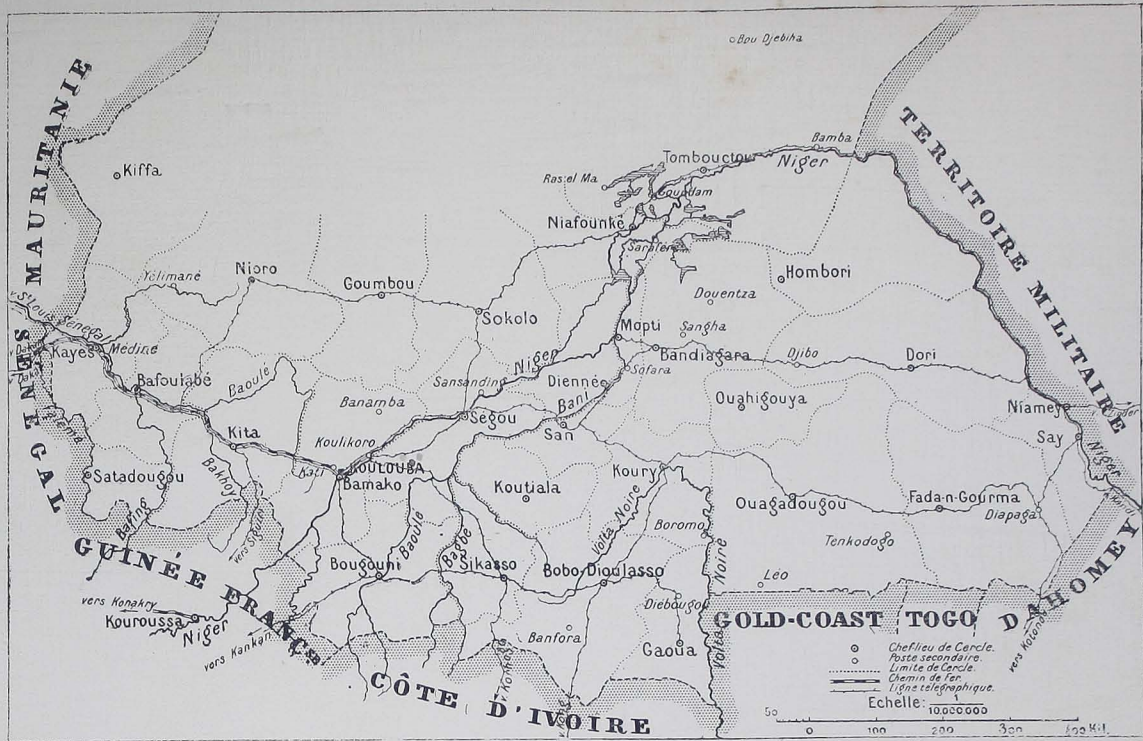
Je note pour mémoire que, pour plus de commodité, on a donné à chaque cercle le nom de son chef-lieu ; cependant le cercle de Niafouké est appelé souvent cercle de l'*Issa-Ber*, celui de Gaoua cercle du *Lobi*, celui de Ouagadougou cercle du *Mossi*, celui de Ouahigouya cercle du *Yatenga*, celui de Hombori cercle du *Gourma*, nom qui est donné parfois également au cercle de Fada-n-Gourma.

La liste qui suit est conçue dans l'ordre géographique, en commençant par le Nord-Ouest (frontière de Mauritanie) pour aller de l'Ouest à l'Est, revenir ensuite de l'Est à l'Ouest, retourner de l'Ouest à l'Est et revenir une dernière fois de l'Est à l'Ouest.

La mention PT indique un bureau de poste et une station télégraphique, la mention F une station de chemin de fer, la mention J une Justice de paix à compétence étendue.

- 1° Résidence de *Kiffa* : sans poste secondaire.
- 2° Cercle de *Nioro* (PT) : poste à *Yélimané*.
- 3° — *Goumbou* (PT) : sans poste secondaire.
- 4° — *Sokolo* (PT) : sans poste secondaire.
- 5° — *Niafouké* (PT) : poste à *Saraféré*.

- 6° Cercle de *Tombouctou-sédentaires* (PT-J) : postes à *Goundam* (PT) et *Bamba* (PT).
- 7° — *Tombouctou-nomades* : postes à *Ras-el-Ma* et *Bou-Djebiha*.
- 8° — *Hombori* : sans poste secondaire.
- 9° — *Dori* (PT) : poste à *Djibo* (PT).
- 10° — *Bandiagara* (PT) : postes à *Douentza* et *Sangha*.
- 11° — *Mopti* (PT-J) : poste à *Sofara* (PT).
- 12° — *Dienné* (PT) : sans poste secondaire.
- 13° — *Ségou* (PT) : poste à *Sansanding*.
- 14° — *Bamako* (PT-F-J) : postes à *Kati* (PT-F), *Koulikoro* (PT-F) et *Banamba*. (Le cercle de Bamako renferme en outre *Koulouba* (PT), le chef-lieu de la colonie, sur la hauteur qui domine au Nord-Ouest la ville de Bamako).
- 15° — *Kita* (PT-F) : sans poste secondaire.
- 16° — *Bafoulabé* (PT-F) : sans poste secondaire.
- 17° — *Kayes* (PT-F-J) : poste à *Médine* (PT-F).
- 18° — *Satadougou* : sans poste secondaire.
- 19° — *Bougouni* (PT) : sans poste secondaire.
- 20° — *Sikasso* (PT) : sans poste secondaire.
- 21° — *Koutiala* : sans poste secondaire.
- 22° Circonscription de *San* (PT) : sans poste secondaire.
- 23° Cercle de *Koury* (PT) : poste à *Boromo*.
- 24° — *Ouahigouya* : sans poste secondaire.
- 25° — *Ouagadougou* (PT) : postes à *Léo* et *Tenkodogo*.
- 26° — *Fada-n-Gourma* (PT) : poste à *Diapaga* (PT).
- 27° — *Say* (PT) : sans poste secondaire.
- 28° — *Gaoua* (PT) : poste à *Diébougou* (PT).
- 29° — *Bobé-Dioulasso* (PT) : poste à *Banfora*.



Carte 3. — Circonscriptions administratives.

DEUXIÈME PARTIE

Les peuples

CHAPITRE PREMIER (1)

Classification et répartition géographique actuelle des divers groupements ethniques

Difficultés d'une bonne classification. — Une classification précise et exacte des divers groupements ethniques existant à l'heure actuelle dans le Haut-Sénégal-Niger est chose fort difficile. Bien des bases peuvent servir de point de départ à une classification des peuples, mais aucune méthode n'est exempte d'inconvénients sérieux.

La méthode anthropologique, reposant sur l'étude comparative des caractères physiques des individus et sur les mensurations des vivants ou des squelettes, est malaisément applicable dans les pays qui nous occupent ; en admettant qu'on puisse un jour réunir un nombre suffisant d'observations et de mensurations pour avoir des moyennes satisfaisantes — et ce jour n'est pas venu encore —, la classification ainsi obtenue serait purement artificielle, chacun des groupements étant composé d'éléments fort divers quant à leur origine, en raison des migrations, des conquêtes, des unions entre individus de peuples divers, du grand nombre d'esclaves importés de pays lointains, etc. Si les résultats de la méthode anthropologique présentent quelque intérêt en ce qui concerne les populations des campagnes, chez lesquelles les mélanges sont moins considérables, ils semblent à peu près nuls au point de vue pratique en ce qui regarde la population des villes.

La méthode généalogique, s'appuyant sur les origines et l'ascendance des familles actuelles, est d'une réalisation à peu près

(1) Voir la carte 4 à la fin du présent chapitre.

impossible : les mélanges de sang dûs aux causes mentionnées plus haut rendraient vains les résultats des recherches les plus scrupuleuses et, d'autre part, il y aurait lieu de tenir compte de deux coefficients d'erreur bien difficiles à déterminer exactement, à savoir l'ignorance de la plupart des indigènes en ce qui concerne les générations qui ont précédé l'époque actuelle et la tendance de tous les musulmans à s'attribuer une origine chérifienne ou tout au moins arabe, tendance qui a été signalée de tout temps chez les Berbères et que l'on retrouve même chez les peuples les plus franchement nègres, tels que les Mandingues. Ajoutons à cela qu'un individu interrogé sur les origines de son peuple ou de sa tribu répond presque toujours en donnant ce qu'il croit ou veut faire croire être sa propre généalogie à lui, l'ascendance de sa petite famille, et non pas celle du groupe ethnique auquel appartient cette famille.

La méthode ethnographique, basée sur les analogies et les différences des civilisations matérielles et sociales, est assurément bien meilleure et bien plus féconde que les deux précédentes, mais elle ne suffit pas à elle seule à donner des résultats entièrement satisfaisants : l'analogie de deux civilisations peut en effet provenir d'une communauté d'origine entre les deux peuples considérés, mais elle peut provenir aussi, soit de ce que ces deux peuples ont été influencés par un milieu identique, soit de ce que l'un d'eux, soumis au joug de l'autre ou au contraire l'ayant conquis et s'étant laissé ensuite assimiler par lui, a adopté les mœurs de cet autre peuple et les a substituées aux siennes propres. On a signalé bien souvent déjà les erreurs où l'on est destiné à tomber lorsqu'on prend comme base de classification soit les tatouages par scarifications soit les *diamou* ou noms de clan : telle tribu vivant au contact d'une autre adopte le tatouage ethnique de cette autre ; les esclaves prennent le *diamou* de leur maître et les indigènes auxquels nous nous adressons dans une langue qui n'est pas la leur traduisent leurs *diamou* dans cette langue étrangère ; par exemple, nombre de Dioula portent les scarifications de leurs voisins sénoufo, et un Sénoufo *Soroo*, interrogé par l'intermédiaire d'un interprète mandé, dira que son nom de clan est *Kouloubali*, etc.

La méthode linguistique enfin, qui ne tient compte que du degré ou de l'absence de parenté des langues parlées par les divers groupements, a un avantage incontestable : celui d'être basée sur des données actuellement exactes, faciles à contrôler et ne laissant, une fois établies, place à aucune discussion. Bien que l'inventaire linguistique du Haut-Sénégal-Niger soit loin d'être achevé et qu'on ne l'ait pas fait en général d'une façon vraiment scientifique ni suffisamment précise, la classification des peuples de cette colonie d'après leurs idiomes est certainement celle qui offre le plus de garanties et qui est la plus pratiquement utilisable. Toutefois elle ne peut donner, au point de vue ethnique, toute la satisfaction désirable : bien des peuples en effet, pour des raisons diverses (conquête, contact géographique, etc.), ont adopté la langue d'autres peuples dont l'origine est fort différente de la leur, sans d'ailleurs adopter leurs mœurs ni leur caractère, tandis que, par contre et pour des raisons inverses, deux fractions d'un même peuple peuvent parler deux idiomes complètement distincts. Les exemples de ce double phénomène sont nombreux en Afrique Occidentale : je me contenterai pour l'instant de citer, d'une part celui des Peuls parlant la même langue que les Toucouleurs, et, d'autre part, celui des Soninké ou Marka de la Boucle du Niger parlant en général, non pas la langue^o de leurs congénères du Sénégal, mais celle des Dioula, et celui des Soninké de Dienné parlant la langue des Songaï.

Méthode de classification adoptée. — Je n'ai aucunement la prétention d'opposer un système nouveau aux méthodes scientifiques de classification dont je viens d'exposer les difficultés et les inconvénients ; j'ai tâché simplement de faire appel au concours simultané de ces diverses méthodes et de classer les groupements ethniques du Haut-Sénégal-Niger, tels qu'ils se présentent actuellement à notre observation, en tenant compte à la fois des données anthropologiques manifestement certaines, des traditions les plus probables relatives à l'origine des différents groupements, des analogies constatées dans les civilisations matérielles, l'état social et le caractère intellectuel et

moral, et enfin, dans une mesure raisonnée, des affinités linguistiques.

Cette méthode n'a peut-être pas une base scientifique bien profonde, mais peut-être a-t-elle le mérite d'amener à un résultat s'approchant le plus possible de la réalité pratique, étant donné l'état de nos connaissances actuelles. J'ai d'ailleurs parfaitement conscience des lacunes et des défauts de cette classification, que je ne considère que comme provisoire et qui devra être sérieusement remaniée, surtout en ce qui concerne les populations de la Boucle, lorsque nous serons en possession d'une documentation plus précise et plus abondante.

Je dois définir tout d'abord la valeur et la portée des termes que j'emploie pour désigner chacune des catégories et des unités envisagées.

Je réserve le nom de *race* aux grandes divisions de l'espèce humaine, telles qu'on les entend communément, c'est-à-dire qu'en l'espèce il ne s'agira que de deux races : la race blanche et la race noire. Ce terme, appliqué à des catégories plus restreintes, me paraît inadéquat à la signification qu'on voudrait lui donner et il me semble tout à fait impropre de parler de « race peule », de « race mandé », de « race mossi », etc.

J'appellerai *famille* un ensemble de peuples procédant, d'une façon générale, de la même origine, présentant les mêmes grands caractères anthropologiques et ethnographiques et parlant tous, sauf exceptions, des langues qui se rattachent à la même famille linguistique.

Une famille ainsi comprise peut se subdiviser en plusieurs fractions auxquelles je donne le nom de *groupes* et dont chacune est caractérisée par une modalité spéciale de l'ensemble des caractères communs à tous les groupes de la famille.

La division venant immédiatement après le groupe est le *peuple* : j'appellerai « peuple » un groupement ethnique caractérisé par des origines et une histoire communes et parlant — le plus généralement — un idiome commun qui se différencie suffisamment des idiomes voisins pour mériter le nom de « langue ». Il peut arriver qu'un peuple constitue à lui seul un groupe ou tout au moins qu'un groupe donné ne soit représenté



Cliché Froment

FIG. 9. — Sur les bords du Sénégal.



Cliché Froment

FIG. 10. — La Volta Noire, à Koury.

dans la région qui nous occupe que par un peuple unique. De même une famille peut ne renfermer qu'un seul groupe.

Chaque peuple à son tour se subdivise le plus souvent en *tribus*, dont chacune présente des caractères secondaires spéciaux et parle en général un « dialecte » spécial de la langue commune à tout le peuple, ou bien s'est simplement différenciée par suite de l'écart de sa position géographique.

Enfin une tribu peut comprendre plusieurs *sous-tribus*, sans parler des subdivisions sociales telles que les castes, les classes, les clans, dont il ne convient pas de tenir compte dans une classification purement ethnique mais qu'il y a lieu cependant de mentionner lorsqu'elles nous sont connues.

Le système adopté ici ayant été ainsi exposé, je puis maintenant passer à la nomenclature des divers groupements ethniques, nomenclature qui — on s'en apercevra — ne correspond pas absolument au tableau de classement des langues qui sera donné plus loin dans la troisième partie de cet ouvrage.

Nomenclature des familles, groupes et peuples du Haut-Sénégal-Niger. — Les peuples habitant actuellement les territoires d'administration civile du Haut-Sénégal-Niger sont au nombre de quarante, sans tenir compte des quelques colonies d'étrangers établies parmi eux (Oulofs et Haoussa principalement). Ils appartiennent à deux races (race blanche et race noire) et se répartissent en *sept familles*, dont deux de race blanche plus ou moins mélangée (la famille *sémitique* et la famille *hamitique* ou *chamitique*) et cinq de race noire (les familles *tekrourienne* ou *toucouleure*, *songaï*, *mandé*, *sénoufo* et *voltaïque*).

Quatre peuples seulement, sur les quarante précités, sont à ranger dans les deux familles de *race blanche*, sous cette réserve d'ailleurs que chacun d'eux renferme en son sein des éléments plus ou moins nombreux appartenant à la race noire. Ces peuples sont :

1° Les *Maures de l'Azaouad*, de famille sémitique (groupe arabe) à peu près pure (1), comprenant deux tribus, les *Bérabich* et les *Kounta* ;

(1) Cependant quelques Berbères Zenaga vivent, en qualité de vassaux, auprès des Kounta : on les appelle *Zakhoura*.

2° Les *Maures du Hodh*, appartenant aux deux familles sémitique (groupe arabe) et hamitique (groupe berbère) tantôt mélangées et tantôt simplement juxtaposées, et comprenant, en ce qui concerne le Haut-Sénégal-Niger, sept tribus principales : les *Reguëibât*, les *Idao-Aïch* (vulgairement Douaïch), les *Ahl-Tichit*, les *Oulad-Mbarek* (ou Gassouch), les *Oulad Nasser* (ou Mozara ou Asrach), les *Mejdouf* et les *Oulad-Delim*, plus des *Chorfa* ;

3° Les *Touareg*, de famille hamitique (groupe berbère), se partageant en trois grandes tribus (en ce qui concerne les territoires civils du Haut-Sénégal-Niger), celle des *Iguellad*, celle des *Kel-Tadmekket* et celle des *Oulmidden* ou Ioulmidden (sing. Aoulmid) : la première de ces tribus se rattache à la même origine que les Zenaga du Hodh et de la Mauritanie (Goddala et Lemtouna) ; la seconde et la troisième se rattachent à une origine commune (Lemta) ;

4° Les *Foulbé* ou *Peuls* proprement dits, appartenant probablement au groupe judéo-syrien de la famille sémitique, avec un mélange très prononcé d'éléments hamitiques (berbères) et d'éléments nègres divers, et comprenant, en ce qui concerne le Haut-Sénégal-Niger, quatre fractions principales qui sont des subdivisions géographiques plutôt que des tribus proprement dites : les Peuls du Sahel, les Peuls du Massina (Massinankobé ou Massinanké), les Peuls du Gourma et les Peuls de la Volta.

Les trente-six autres peuples se répartissent comme il suit entre les cinq familles de *race noire* :

I. — **Famille tekrourienne** : un seul peuple, celui des *Toucouleurs* ou Foutanké.

II. — **Famille songaï** : un seul peuple, celui des *Songaï*, comprenant deux fractions géographiques plutôt que deux tribus, les Songaï du Nord-Ouest et les Songaï du Sud-Est ou *Djerma*, qui comprennent les *Dendi* ; parmi les Songaï se trouve la caste des *Sorko* ou *Kourteï*.

III. — **Famille mandé** (trois groupes).

1° *Groupe du Nord* : trois peuples, les *Bozo*, les *Soninké* (ou

Sarakolé ou Marka, comprenant la caste ou le clan des Diawara) et les *Dioula* (1) ;

2^o *Groupe du Centre* : cinq peuples, les *Kágoro*, les *Banmana* (ou Bambara, comprenant la caste des Somono), les *Khassonké*, les *Malinké* (ou Mandingues) et les *Foulanké* ;

3^o *Groupe du Sud* : quatre peuples (en ce qui concerne le Haut-Sénégal-Niger), les *Diallonké*, les *Samo*, les *Samorho* et les *Sia* (ou Bobo-Dioula), plus quatre petites tribus de classification douteuse (les *Blé*, les *Natio*, les *Ouara* et les *Sembla*) (2).

IV. — **Famille sénoufo** : un seul peuple, celui des *Sénoufo*, comprenant dans le Haut-Sénégal-Niger dix tribus, les *Bamâna* (ou Minianka), les *Siénérhè*, les *Tagba* (ou Tagoua), les *Mbouin* (ou Gouin), les *Karaboro* (3), les *Komono*, les *Nanergué*, les *Folo* (ou Foro ou Pomporon), les *Tourka* et les *Sémou*.

V. — **Famille voltaïque** (sept groupes).

1^o *Groupe tamba* : trois peuples, les *Tombo* (ou Habé), les *Dogom* et les *Déforo* ;

2^o *Groupe mossi* : six peuples (en ce qui concerne le Haut-Sénégal-Niger), les *Mossi*, les *Yansi*, les *Nankana*, les *Gourmantché* (ou Bimba), les *Dagari* et les *Birifo* (ou Bérifon) ;

3^o *Groupe gourounsi* : quatre peuples (en ce qui concerne le Haut-Sénégal-Niger), les *Nionio* (ou Lilsé), les *Nounouma* (4), les *Sissala* et les *Boussansé* ;

4^o *Groupe bobo* : un seul peuple, celui des *Bobo*, comprenant

(1) En réalité les Dioula devraient, au double point de vue géographique et linguistique, être rattachés plutôt au groupe du centre. C'est à cause de leurs origines (voir au Chap. II) et de leur caractère que je les range dans le groupe du Nord.

(2) Le rattachement de ces divers peuples ou tribus — les Diallonké exceptés — au groupe mandé du Sud et, plus généralement parlant, à la famille mandé n'est pas encore bien démontré et je ne l'indique qu'à titre provisoire. Il est possible d'autre part que les Samo et les Samorho ne forment qu'un même peuple.

(3) Il n'est pas absolument certain que les Karaboro soient des Sénoufo ; il se pourrait qu'on dût les rattacher à la famille voltaïque.

(4) Peut-être pourrait-on faire un seul peuple des Nionio et des Nounouma, peuple qui comprendrait plusieurs tribus (Nionio ou Kasomsé, Lilsé ou Youlsé, Nounouma proprement dits, etc).

quatre tribus, les *Kian* (ou Bobo-Gbè), les *Tara* (ou Bobo-Oulé), les *Boua* (ou Bobo-Fing) et les *Niéniqué* ;

5° *Groupe lobi* : quatre peuples, les *Lobi*, les *Pougouli* (ou Bougouri), les *Dian* (ou Dian-né) et les *Gan* (ou Gan-né) ;

6° *Groupe koulango* : un seul peuple, celui des *Koulango* (ou Pakhalla), représenté au Haut-Sénégal-Niger par la tribu des *Lorho* ;

7° *Groupe Bariba* : deux peuples (en ce qui concerne le Haut-Sénégal-Niger), les *Bariba* et les *Soumba* (tribu des *Takamba*).

A cette nomenclature, il convient d'ajouter une tribu du cercle de Gaoua et quatre tribus du cercle de Bobo-Dioulasso que l'état actuel de nos connaissances ne permet pas de rattacher de façon définitive à l'une des familles énumérées ci-dessus, mais qui appartiennent très probablement soit à la famille voltaïque soit à la famille sénoufo. Ces cinq tribus sont celles des *Padorho*, des *Dorhossié*, des *Tiéfo*, des *Toussia* et des *Vigué*.

Enfin, comme je le disais plus haut, on rencontre dans quelques gros centres des colonies d'étrangers venus surtout du Sénégal (*Ouolofs*) ou de la Nigeria (*Haoussa*) et qui ne rentrent dans aucune des sept familles précitées, à moins que l'on veuille rattacher les Ouolofs à la famille tekrourienne, ce qui ne pourrait se faire qu'avec quelque témérité.

Différentes appellations données aux peuples du Haut-Sénégal-Niger. — Les familles et groupes ethniques de l'Afrique Occidentale ne se connaissent pas de noms génériques et souvent les divers peuples qui composent chaque famille ne se doutent même pas des liens de parenté qui les unissent. La plupart des peuples se désignent eux-mêmes chacun par un nom spécial ; il arrive cependant que certains peuples (les Sénoufo par exemple) ne font pas usage d'un terme correspondant à l'ensemble du peuple et que, seules, les tribus se désignent chacune par un terme distinct. D'autre part il n'est pas rare qu'un peuple étranger use d'un terme spécial pour désigner toute une famille ou tout un groupe qui, en ce qui le concerne, ne possède pas dans sa langue le mot correspondant. Enfin les divers groupements ethniques nous sont connus sous des appellations très différentes

selon que nous avons été mis en relation avec eux par tel ou tel autre groupement. Aussi il m'a paru nécessaire d'indiquer et au besoin d'expliquer les appellations diverses qui sont données à chacun des groupements.

Les termes de *sémitique* et *hamitique*, empruntés à la terminologie biblique des enfants de Noé, sont suffisamment connus, ainsi que les expressions de « groupe arabe » et de « groupe berbère » — ou libyco-berbère —, pour que je n'aie pas à m'étendre à leur sujet.

Le nom de *Maures*, que nous donnons aux populations arabes et arabo-berbères de l'Azaouad et du Hodh, a été emprunté par nous aux Latins, qui le tenaient eux-mêmes des Grecs, lesquels l'avaient formé du mot punique *Mahourim* (ou Maouharin) qui signifie « les Occidentaux » et est l'équivalent exact de l'arabe *Maghrebīyyīn*, en sorte que « Mauritanie » est tout simplement synonyme de « Maghreb ». Les Maures se désignent entre eux par les noms de leurs différentes tribus ; cependant les Maures du Hodh qui revendiquent une origine arabe se donnent à eux-mêmes l'appellation générique de *Beni-Hassân* ou simplement *Hassân* (au singulier *Hassâni*), tandis qu'ils désignent ceux d'entre eux dont l'origine berbère est incontestable par le terme de *Zenaga* (sing. *Zenagui*, en berbère *Iznaguen* sing. *Aznag*, en peul *Sénagabé* sing. *Tiénagadio*) ; il convient d'ajouter que le mot *Zenaga*, dans la bouche d'un *Hassâni*, renferme une signification quelque peu méprisante et est presque devenu synonyme de « tributaires », bien qu'étant le nom de l'une des plus glorieuses fractions de l'ancienne nation berbère, de celle qui donna naissance à plusieurs empires fameux et notamment à celui des Almoravides. Les *Berabich* (sing. *Berbouchi*) et les *Kounta* ou *Kenata* (sing. *Kounti*) ne se connaissent pas d'autre appellation générique que celle de chacune de ces deux tribus. Les Maures, dans leur ensemble, sont appelés par les Peuls et les Toucouleurs *Safalbé* (sing. *Tiapado* ou *Tiapato*), par les Songaï *Sourkou* ou *Sourgou* et par les Mandé *Soura-ka*, *Soula-ka*, *Soulaa-ka*, *Soularha-ka* ou *Soularha*. Les Maures ont auprès d'eux des serfs nègres qu'ils appellent *Har-*

râtîn (sing. *Hartâni*) et que les Ouolofs désignent par l'expression de *Pourogne*.

Les *Touareg* doivent ce nom, par lequel nous les désignons d'ordinaire, à l'appellation que leur donnent les Arabes : *Taoudreg* (sing. *Targui*) ; les Arabes, grands amateurs d'étymologies compliquées et tirées toujours de leur propre langue, ont attribué à ce mot la signification de « renégats » (du verbe arabe *taraka* « abandonner »), sous prétexte que les Touareg auraient renié douze fois la religion musulmane avant de l'embrasser définitivement ; certains auteurs européens ont voulu traduire Touareg par « voleurs de grand chemin » ou plus simplement « chemineaux » (du mot arabe *thariq* « chemin »), étymologie qui d'ailleurs ne concorderait pas avec l'orthographe usitée par les Arabes pour écrire le nom des Touareg : mais il est beaucoup plus vraisemblable de supposer que *Targui* (dont on a fait le pluriel *Taoudreg*) est tout uniment la forme du singulier de l'ethnique *Targa*, nom donné autrefois à l'une des tribus du Sahara, peut-être celle des Hoggar ou celle des Oulmidden, et ensuite, par extension, à tous les représentants du même peuple (1). Les Touareg ne se désignent eux-mêmes que par les noms de leurs diverses tribus ou sous-tribus, mais, dans chaque tribu, ils se distinguent en deux classes, celles des *Imocharhen* (sing. *Amocharh*) ou « nobles » et celle des *Imraden* (sing. *Amrad*) ou « vassaux ». Les Songaï nomment les Touareg *Sourkou* ou *Sourgou*, comme les Maures, désignant plus spécialement les Imocharhen par le terme de *Bourdâm* ou *Berdâm* (2) et les Imraden par celui de *Daga*. — Les Touareg ont auprès d'eux des serfs nègres désignés généralement sous le nom de *Bella* et qui correspondent aux Harrâtin des Maures.

Les *Peuls* se dénomment eux-mêmes *Foulbé* (sing. *Poullou*), mot qui, dans leur langue, signifierait « les dispersés, les éparpillés », d'après M. le commandant Gaden. C'est le radical de ce mot, prononcé *Peul* par les Ouolofs, que nous avons adopté le plus généralement en France pour désigner ce peuple. Il est

(1) Voir notamment Léon l'Africain.

(2) On retrouve le mot *Berdâm* chez les géographes arabes sous la forme *Berdâma*.

appelé *Foullánia* ou *Foullániyìn* (sing. *Foulláni*) par les Maures, *Ifouln* ou *Ifelln* (sing. *Afouli*) par les Touareg, *Foulani* ou *Foulaoua* (sing. *Bafilatché*) par les Haoussa, *Fellata* ou *Filata* par les Kanouri du Mounio et du Bornou, et enfin par les Mandé *Foula* ou *Fila* ou encore *Foulanka*, bien que ce dernier terme s'applique plus spécialement aux Mandé d'origine peule parlant le malinké et que nous appelons communément Foulanké. Les Mossi désignent les Peuls par le nom de *Silmissé* (sing. *Silmiga*). Parmi les Peuls existent des castes spéciales, notamment celles des *Diawambé* (sing. *Diawando*) et des *Laobé* (sing. *Labbo*), auxquelles les Peuls propres n'étendent pas l'appellation générique de « Foulbé ». De plus, ils ont auprès d'eux, comme les Maures et les Touareg, des serfs nègres qu'ils appellent *Rimaïbé* (sing. *Dimadio*) : ce mot signifie à peu près « ceux qui vont devenir libres », par allusion à la coutume d'après laquelle les descendants d'esclaves, qui à l'origine ont constitué les Rimaïbé, devenaient libres au bout de quelques générations ; ces Rimaïbé sont appelés *Komongallou* par les Soninké.

Les Toucouleurs se désignent entre eux par le terme de *Halpoularen* (sing. *Halpoular*), « ceux qui parlent le *poular* » (1), ou par celui de *Foutankobé* ou *Foutanké* (sing. *Foutanko* ou *Foutankédio*), c'est-à-dire « ceux du Fouta », ou encore par les noms de leurs différentes tribus ou fractions. Les Maures les appellent *Tekarir* (sing. *Tekrouri*) et les Zenaga parlant berbère *Itkariren* (sing. *Etkarir*), tous mots dérivant du nom de l'ancienne ville ou de l'ancien pays de *Tekrou*, pays qui correspondait à peu près au Fouta sénégalais actuel et où se constitua le peuple *toucouleur*. Cette dernière appellation, que les Français ont adoptée, vient tout simplement de la façon dont les Ouolofs prononcent le nom du Tekrou et de ses habitants : *Tokoror*, *Tokorogne* ou *Tokolor*. Les Mandé donnent aux Toucouleurs l'appellation de *Foutanka* (gens du Fouta).

Les *Songaï* se dénomment eux-mêmes *Songaï*, *Sonrhaï* ou

(1) Le *poular* est la langue des Toucouleurs, adoptée par les Peuls comme je tâcherai de l'expliquer plus loin,

Songoï. Ils se divisent en plusieurs classes dont la plus noble, celle des *Arma* (appelés aussi *Darbout* et *Haïdara*), prétend descendre des soldats marocains (Berbères, Arabes et surtout renégats andalous) qui, de 1590 à 1650 environ, participèrent à la conquête de la ville de Tombouctou et de l'empire de Gao ; ces *Arma* font venir leur nom du mot arabe *râmi* « lanceur de projectiles » et expliquent cette étymologie en disant que leurs ancêtres marocains auraient été les premiers à se servir de fusils dans la région du Niger (1). Les *Arma* donnent à la classe inférieure, ouvrière et surtout agricole, qui constitue du reste l'immense majorité du peuple songaï, le nom de *Gabibi* qui signifie « corps noir », c'est-à-dire « nègres », voulant marquer par là que les gens de cette classe ne peuvent prétendre à une ascendance blanche. Une partie de la population songaï, composée principalement de pêcheurs et de bateliers, est désignée sous les termes spéciaux de *Sorko* et de *Kourteï*. Les Touareg appellent les Songaï *Ihattân* (sing. *Ahatti*) et les Peuls *Diermabé* (sing. *Diermadio*) ; c'est ce dernier mot que nous appliquons principalement, sous la forme *Djerma*, aux Songaï de la région de Dosso et Niamey, sur la rive gauche du Niger, région qu'on appelle également *Saberma* ou *Zaberma*, tandis qu'on appelle *Dendi* la région correspondante sur la rive droite du fleuve et les Songaï qui l'habitent.

Le nom de *Mandé* que nous donnons, faute d'appellation

(1) Cette étymologie peut à bon droit paraître douteuse, aussi bien d'ailleurs que l'origine exclusivement marocaine des *Arma*. Le mot arabe *râmi* ne désigne pas nécessairement un « fusilier », il désigne même plutôt un « archer » : or les archers formaient précisément le gros, non pas de l'armée marocaine, mais de l'armée indigène qui chercha à repousser les Marocains. Quant aux *Arma* eux-mêmes, ils méritent, actuellement au moins, le nom de « nègres » aussi bien que les *Gabibi* et ne se distinguent de ces derniers ni par la couleur ni surtout par la langue. Il est probable qu'ils descendent surtout des nobles songaï qui, bien avant la conquête marocaine, détenaient le pouvoir et constituaient l'aristocratie indigène ; plus tard lorsque, la domination marocaine s'affaiblissant, ils reprirent leur rang de maîtres, ils voulurent sans doute, pour justifier leur substitution aux caïds marocains, se constituer une généalogie qui les fit descendre des conquérants ; il est fort vraisemblable d'ailleurs que leur prétention était en partie justifiée, car c'est assurément dans les familles nobles que les Marocains prirent femme le plus volontiers.

indigène, à l'ensemble de la famille ethnique comprenant, entre autres peuples, les Soninké, les Malinké et les Diallonké, n'est pas autre chose que le nom de la mère-patrie de l'un de ces peuples, celui des Malinké ou Mandingues, et de ce peuple lui-même. A proprement parler, ce nom de Mandé ne convient pas plus aux Soninké, aux Diallonké et même aux Dioula et Banmana, que le nom d'Anglais ne convient aux Ecosais et aux Irlandais ; mais, puisqu'il faut bien donner un nom à chaque famille ethnique, il n'y a en somme aucun inconvénient à se conformer à un usage aujourd'hui admis.

Le pays d'origine des Malinké a en effet porté de tout temps le nom qu'il porte encore actuellement : *Mandé* ou *Mandeng*, *Mandi* ou *Manding*, selon que les prononciations dialectales ferment moins ou plus la voyelle finale et selon qu'elles en éluent ou en exagèrent la nasalisation. Ce nom est prononcé souvent *Mané* ou *Mani* par les gens du Ouassoulou, *Malé* ou *Mali* par les Soninké, *Mallé* ou *Malli*, *Mellé* ou *Melli* par les Peuls : cette dernière prononciation a été adoptée par plusieurs auteurs arabes et par des auteurs européens qui les ont mis à contribution, tandis que d'autres adoptaient l'orthographe Mali ou l'orthographe Mandé ou Manding ; mais toutes ces formes ne sont que des variantes d'un même mot, variantes parfaitement conformes aux lois de la phonétique soudanaise. On a voulu trouver à ce mot une étymologie totémique et on a traduit *Mali* par « hippopotame » et *Mandé* par « petit lamentin » : ces deux étymologies sont rejetées par les indigènes du pays, c'est-à-dire les Malinké, qui déclarent que *Mandé* ou *Mali* est simplement le nom de leur patrie et qu'ils n'en connaissent pas la signification (1) et qui, au surplus, n'ont aucun totem de peuple, pas plus le lamentin que l'hippopotame : un de leurs clans seule-

(1) Si d'ailleurs la forme *mali* peut signifier « hippopotame » dans certains dialectes, ce sens ne peut en aucune façon s'appliquer à la forme *mandé* ; par contre, si l'on peut traduire *mandé*, *mané*, *mani*, etc., par « petit lamentin », il serait bien difficile de donner la même traduction aux formes *mali*, *mallé*, etc. ; on pourrait encore proposer l'étymologie de « fils de maître », mais elle serait également fort douteuse.

ment a pour *tana* ou « tabou » l'hippopotame et il n'en porte pas le nom (clan des Kerta).

Soninké est l'appellation par laquelle le peuple des Soninké se désigne lui-même. On a prétendu que ce mot voulait dire « les gens ou les partisans du *Sonni* » et avait été appliqué à ceux qui, lors de la conquête de l'empire de Gao par Ali Kolon, fondateur de la dynastie des Sonni (en 1331), auraient embrassé le parti de ce dernier ; cette étymologie me paraît inacceptable pour plusieurs raisons : d'abord les Soninké existaient comme peuple et avaient même joué un rôle très considérable dans l'histoire du Soudan bien avant le début de la dynastie des Sonni ; de plus, ils semblent n'avoir eu que peu de relations avec l'empire de Gao, au moins avant les dernières années de la dynastie des Sonni, et il serait étrange que le peuple entier dût son nom au fait — d'ailleurs hypothétique — que quelques-uns de ses membres auraient pris parti pour le fondateur de cette dynastie. Il est probable d'ailleurs que ce mot — dont j'avoue ignorer complètement l'étymologie — n'est pas formé d'un élément *sonni* ou *soni* suivi du suffixe *ké* qui, en peul du reste plutôt qu'en mandé (1), est le suffixe de nationalité : au contraire de ce qui existe dans les mots Malinké, Foulanké, etc., la syllabe *ké* fait sans doute, dans Soninké, partie du radical du mot ; j'en trouve une preuve dans le fait que le *k* a été conservé par les Maures Bérabieh dans la forme qu'ils ont donnée à ce nom : *Assouanik*. On a voulu aussi (2) identifier le nom des Soninké avec celui des *Zenaga*, écrit *Sanhadja* par les auteurs arabes ; cette identification me semble bien malaisée à établir : d'abord il serait assez étonnant que, si les deux noms étaient identiques, les Maures eussent conservé la forme *Zenaga* pour désigner les Berbères vivant à côté d'eux et a lopté une autre forme — *Assouanik* — pour désigner les Soninké ; ensuite il y a, entre les deux noms, des différences phonétiques réelles, particulièrement en ce qui concerne leur première voyelle,

(1) La prononciation mandé du suffixe de nationalité est *ka*, parfois *kè*, mais non *ké*.

(2) Ch. Monteil, dans sa remarquable *Monographie de Djenné*.

laquelle a toujours été écrite *a* et prononcée *a* ou *e* par les Arabes dans le nom des Zenaga (Sanhadja, Sanaga, Zenaga) tandis qu'elle est nettement prononcée *o* ou *ou* dans le nom des Soninké ; enfin il est bien difficile de supposer que les Soninké, nègres parfois métissés, mais incontestablement nègres, soient issu : d'une fraction des Berbères Zenaga. Ce qui avait conduit M. Ch. Monteil à cette identification est un passage du *Tarikh-es-Souldân* où Sa'di donne le nom de « Sanhadja » aux « Nono porteurs de tresses », lesquels étaient presque indubitablement une fraction du peuple soninké : à mon avis, il y a eu là, de la part de Sa'di, soit une erreur d'information lui ayant fait prendre ces Nono pour des Berbères, soit plutôt une erreur orthographique inconsciente lui ayant fait transcrire par la forme « Sanhadja », bien connue de lui, une forme « Soninké » qu'il pouvait avoir mal entendue, qui, en tout cas, ne lui était pas familière et qui a, du reste, une certaine analogie avec la forme « Sanhadja » prononcée « Senaga ».

Quoi qu'il en soit de l'origine du mot *Soninké*, c'est, de l'aveu des Soninké eux-mêmes, leur véritable nom. Comme je le disais plus haut, les Bérabich ont transformé ce mot en *Assouanik* (sing. *Souananki*) (1). Les Maures donnent aussi aux Soninké le nom d'*Azer* ou *Adjer*. Les Ouolofs les appellent *Sarakhoullé* ou *Séréwoullé*, mot qui a été adopté sous la forme *Sarakolé* par les premiers voyageurs européens pour désigner le peuple qui nous occupe actuellement. Les Peuls les appellent *Sébé* (sing. *Tiédo*),

(1) D'après M. Binger, qui donne à Soninké la signification de « partisans du Sonni », Assouanik ne viendrait pas du mot Soninké mais de *Assouanka* (gens de l'Assoua, en mandé) et *Assoua* serait le nom d'un pays situé au Sud-Ouest de Tombouctou : je n'ai pu retrouver de pays de ce nom, à moins qu'il ne s'agisse de l'*Aoussa* ou du *Haoussa*, c'est à-dire de tous les pays de la rive gauche du Niger, selon le terme employé pour les désigner dans la région de Tombouctou-Gao ; mais alors la forme *Assouanik* serait incorrecte, et de plus il serait étrange que des Maures eussent emprunté un mot à désinence mandé — mot d'ailleurs inusité et dont le radical serait étranger au mandé — pour désigner un peuple qui n'a jamais habité du reste qu'une très faible portion du Haoussa, à savoir, au Sud et surtout au Sud-Ouest du Débo la province de Diā ou Diāka ou Diāgha, pays d'origine des Soninké, province qui se trouve précisément en dehors de la zone à laquelle les Songaï donnent le nom de Haoussa.

ou parfois *Nononkobé* (sing. *Nononko*), *Sillabé* (sing. *Silladio*), *Sossobé* ou *Sossébé* (sing. *Tiotiodo* ou *Tiotiédo*) ou encore *Ouangarbé* (sing. *Gangardo*) ; le premier de ces termes s'applique à l'ensemble du peuple soninké ; celui de *Nononkobé* ne s'applique en réalité qu'à la tribu qui fonda la ville de Dienné (1), celui de *Sillabé* à la tribu ou plutôt au clan des Silla, celui de *Sossobé* ou *Sossébé* aux Soninké du Sénégal et de la Gambie et particulièrement à ceux demeurés païens et mélangés de Malinké (2) ; enfin le terme de *Ouangarbé* est usité principalement dans la Boucle du Niger pour désigner à la fois les Soninké et les Dioula, c'est-à-dire les Mandé musulmans d'une façon générale. Les Songaï usent aussi, pour désigner non seulement les Soninké, mais également les Dioula, de l'expression *Ouankoreï* ou *Ouankoré* qui, comme *Ouangarbé*, provient de *Ouangara*, nom donné par les Soudanais du Nord et par les géographes et voyageurs anciens aux régions aurifères du bassin du Sénégal et à l'ensemble de la famille mandé (3). Les Haoussa se servent, avec la même acception, du mot *Ouangaraoua*. Les Foulanké appellent les Soninké *Diaganka* (les gens du Diagha ou Diaka, terme analogue au « diamou » soninké Diaghaté, Diakaté ou Niakaté). Enfin les Malinké, les Banmana et les Dioula les appellent *Marka*, *Maraka*, *Matarhaka* ou simplement *Malarha* et les Mossi *Marassé* (sing. *Maraga*).

Le mot *Dioula* — forme universellement adoptée aujourd'hui par les Français — est prononcé plutôt par les Dioula eux-mêmes *Giula* (par *g* dur et *u* français) ou *Diula*, tandis que les Banmana le prononcent *Diôra* et les Malinké *Dioula* ou *Dioulanka*, dont les Peuls ont fait *Dioulankobé* ou *Dioulanké* (sing. *Dioulanko* ou *Dioulankédio*). On a dit souvent que ce mot n'était pas un nom de peuple ni de tribu et qu'il signifiait « commerçant »

(1) Les Songaï appellent *Dakouraré* les Soninké Nono ou Nononkobé, lesquels aujourd'hui parlent songaï et non plus soninké.

(2) On se sert également chez les Maures du mot *Sossé* pour désigner les Mandé en général et surtout les Soninké. (Voir notamment un *mandement de Saad Bouh à Ma el-Aïnin*, dans le n° de novembre 1909 des *Renseignements coloniaux* du Comité de l'Afrique Française).

(3) Voir I^{re} partie, ch. II, p. 55.

et surtout « commerçant ambulant, colporteur » : c'est assurément inexact ; « commerçant » se dit en mandé *diagolila* ou *diaolila* ou de plusieurs autres manières qui toutes sont des dérivés du verbe *diago* ou *diao* « commercer », mais le mot *dioula* ne possède le sens de « commerçant » ou « colporteur » dans aucun dialecte mandé. Seulement, comme les Dioula exercent surtout, et plus que les autres peuples, le métier de colporteur, leur nom est devenu synonyme de « commerçant ambulant » dans la majeure partie de l'Afrique Occidentale, absolument de la même façon que le nom des Auvergnats a été longtemps chez nous synonyme de « porteur d'eau » et celui des Savoyards synonyme de « ramoneur », et sans plus d'exactitude. D'ailleurs les Dioula eux-mêmes sont très affirmatifs sur ce point et revendiquent ce mot de *Diula* ou *Dioula* comme l'appellation propre de leur peuple ou tribu, ajoutant qu'il signifie « du fond, de la souche », c'est-à-dire « ceux qui sont de noble origine, qui n'ont pas été altérés par des immixtions de sang étranger ». Les Dioula et les Soninké se confondant souvent ensemble dans la Boucle du Niger par la religion (les uns et les autres sont en majorité musulmans), par le métier (commerçants, tisserands, teinturiers) et par l'emploi de la même langue (le dialecte dioula), on les confond souvent aussi sous les mêmes appellations de *Ouangarbé* chez les Peuls, *Ouangaraoua* chez les Haoussa, *Ouankoreï* chez les Songaï, *Yarhsé* (sing. *Yarhga*) chez les Mossi de Ouagadougou, *Kambossé* (sing. *Kamboga*) chez les Mossi du Yatenga, *Sahersé* (sing. *Saherga*) chez les Nankana, *Yourou* chez les Samo, *Sorho* chez les Koulango, *Tiorho* chez les Sénoufo, *Nzoko* chez les Agni, etc. Les Dioula eux-mêmes donnent souvent le nom de *Dafing* (1) à ceux d'entre eux et aux Soninké qui habitent dans la région de Koury ou *Dafina* (chez les Dafing).

Les *Banmana* sont communément appelés *Bambara*, non seulement par les Européens, mais encore par la plupart des peuples du Soudan qui les environnent et c'est sous cette dernière forme que leur nom se trouve orthographié dans le

(1) C'est-à-dire « bouche noire » ou plutôt « bouche bleue », à cause de l'habitude qu'ont les indigènes de cette fraction de se bleuir les lèvres.

Tarikh-es-Soudân ; il est fort possible que *Bambara* ne soit pas autre chose qu'une altération de la prononciation indigène *Banmana*, il est possible aussi que le mot ait une autre origine ; quoi qu'il en soit, il est absolument certain que, pour les musulmans du Soudan en général et de la Boucle du Niger en particulier, le mot *Bambara* désigne, non pas un peuple déterminé ni une tribu spéciale, mais l'ensemble de tous les Soudanais vivant au milieu ou à côté de musulmans et étant demeurés fidèles à la religion indigène : c'est ainsi que les Dioula de Sikasso et de la région de Kong appellent « Bambara » les Sénoufo, que les Dioula et Soninké d'Odienné appellent « Bambara » les Malinké non-musulmans qui les entourent, que les Dioula des pays de la Volta appellent « Bambara » les Gbanian et les Dagari, etc. ; c'est ainsi encore qu'à Sikasso l'expression *bambara-kan* signifie, non pas la langue mandé ni le dialecte mandé des Banmana, mais bien la langue sénoufo. Par suite, l'emploi du mot *Bambara*, fait sans discernement, a amené des résultats fâcheux ; il a conduit par exemple à faire croire que les Bambara-Minianka du cercle de Koutiala formaient un même peuple avec les Bambara de Ségou et de Bamako, alors que les premiers sont des Sénoufo et les seconds des Mandé. Aussi je préfère m'abstenir complètement de cette expression à valeur amphibologique et je désignerai toujours le peuple de Ségou, du Bélédougou, etc. comme il se désigne lui-même, c'est-à-dire par le mot *Banmana* (1).

Les *Khassonké*, comme ils se dénomment eux-mêmes, ou *Kassonké*, comme prononcent les Peuls, tirent leur nom de celui de leur pays d'origine, le Khasso ou Khasson (région de Kayes). Ils partagent souvent avec les Soninké mêlés de Malinké du Sénégal et de la Gambie l'appellation de *Sossé*.

(1) Certains font dériver *Bambara* du mot mandé *bamba* ou *bamma* « crocodile » et donnent à ce terme la signification de « (ceux) du crocodile », par allusion au fait que le crocodile est un emblème religieux fort répandu chez tous les peuples que les musulmans englobent sous le sobriquet de « Bambara ». Quant au mot *Banmana*, il signifierait, d'après les Banmana eux-mêmes, « refus au maître » (*ban-ma-na*), par allusion à la légende d'après laquelle les Banmana auraient quitté leur pays d'origine (Ouassoulou) pour échapper au joug de conquérants Malinké.

Les *Malinké* se dénomment eux-mêmes *Mandenka*, *Mandenga*, *Mandinga* ou *Maninga* selon les prononciations régionales ; les Dioula disent plutôt *Manenga* ou *Mandenga* et les Banmana *Maninka* ; les Peuls les appellent *Mandinké*, *Malinké*, *Mellinké*, ou *Mellenké* (sing. *Mandinkédio*, *Malinkédio*, etc.) ou encore *Mandinkobé*, *Malinkobé*, etc. (sing. *Mandinko*, *Malinko*, etc.), et les Touareg *Imalan* (sing. *Amali*) : toutes ces expressions ont la même valeur, celle de « gens du Mandé, Manding, Mali, Melli, etc. », c'est-à-dire du pays qui est porté sur nos cartes sous le nom de « Manding », au Sud de Kita et au Sud-Ouest de Bamako, et qui fut en effet le pays d'origine de ceux que nous appelons nous-mêmes *Mandingues* ou *Malinké*. Les géographes arabes leur ont souvent donné le nom de *Ouangara* qui, aujourd'hui, est surtout appliqué aux Soninké et aux Dioula, ainsi que je l'ai mentionné tout à l'heure.

Le mot *Foulanké* (en peul) ou *Foulanka* (en mandé), parfois employé pour désigner les Peuls ou les Toucouleurs, s'applique en réalité à des populations qu'on peut considérer actuellement comme incorporées à la famille mandé et qui ne parlent que le mandé (dialecte malinké), bien qu'elles soient certainement d'origine peule, en partie tout au moins ; on les rencontre dans plusieurs provinces, toutes appelées en mandé Fouladouougou ou Fouladou (pays du Foula ou des Foulanka).

Les *Diallonké* ou *Diallonka* sont, comme leur nom l'indique, les autochtones du Diallon ou Fouta-Diallon et des régions avoisinantes ; ils revendiquent eux-mêmes le nom de *Soussou*, que nous donnons de préférence à ceux d'entre eux qui se sont avancés vers l'Atlantique.

Les *Sia* sont appelés communément *Bobo-Dioula*, bien que l'expression soit doublement impropre puisqu'ils ne sont ni Bobo ni Dioula ; elle vient de ce que certaines de leurs coutumes se rapprochent de celles des Bobo, tandis que leur façon de s'habiller les fait ressembler aux Dioula, dont ils ont en partie d'ailleurs adopté le dialecte, tout en conservant leur langue propre.

Je ne vois pas d'observations à faire sur le nom des autres peuples ou tribus de la famille mandé (Bozo, Kâgoro, Samo,

Samorho, etc.), sinon qu'il y a de fortes présomptions pour que Samo et Samorho ne soient qu'un seul et même vocable, la première forme représentant la prononciation banmana et la seconde la prononciation dioula.

Les *Sénoufo* ne se désignent la plupart du temps que par les noms de leurs diverses tribus (*Bamâna* que les Mandé appellent *Minianka* et qu'il convient de ne pas confondre avec les Banmana, *Siénérhè*, *Tagba*, etc.). Cependant ils possèdent un terme pour désigner leur peuple tout entier, bien qu'ils en fassent très rarement usage et qu'il ne soit pas connu de toutes les tribus : ce terme est *Siéné* ou *Siéna* (1) (au pluriel *Siénamana*). Par contre les Malinké et les Banmana, qui connaissent ce mot, s'en servent pour les désigner, sous les formes *Siénéfo*, *Sénéfo*, *Sénofo*, *Sénoufo*, « (ceux qui) parlent *siéné* », et c'est la dernière de ces formes que les Européens emploient le plus souvent. Les Dioula appellent couramment les Sénoufo *Bambara* (voir plus haut) et parfois *Nafana* (du nom d'une de leurs tribus de la Côte d'Ivoire) ou encore *Pomporon* (terme qui semble être un surnom donné surtout à la tribu des Folo et à quelques fractions des Siénérhè). Les Samorho les appellent *Sopi*; les Koulango les appellent *Gan* (2), et les Agni *Kanga*, mot qui dans leur langue est devenu presque synonyme d'« esclave »; les Abron et Assanti ou Achanti les nomment *Pantara* ou *Ouandara*.

J'ai donné le nom de *voltaïque* à la très importante famille ethnique dont les membres forment presque la moitié de la population totale du Haut-Sénégal-Niger; ce nom m'a paru justifié par le fait que le domaine de cette famille est sensiblement localisé au bassin de la Volta. Pour faciliter la nomenclature, j'ai attribué à chacun de ses sept groupes le nom du peuple principal ou du peuple le plus connu de ce groupe, sans prétendre faire par là de ce peuple celui dont les autres seraient issus.

(1) Ce mot se retrouve dans le nom de tribu des *Siénérhè*.

(2) Ne pas confondre avec les *Gan* de famille voltaïque ni avec les *Ngan* du groupe mandé-sud qui habitent dans le Diammala et le Mango (Côte d'Ivoire).

Les trois peuples du groupe *tombo* (*Tombo* proprement dits, *Dogom* et *Déforo*) sont communément désignés par les Français du Soudan sous le terme générique de *Habé* ou *Habbé* ou encore par celui de *Kado* ou *Kaddo* : ces deux termes ne sont pas autre chose que le pluriel et le singulier d'un mot peul qui s'applique à toutes les populations qui ne sont ni arabes, ni berbères ni peules, c'est-à-dire à tous les Nègres ; c'est ainsi que les Peuls de la Nigeria appellent les Haoussa *Habé* comme les Peuls du Massina appellent *Habé* les montagnards de la falaise de Bandiagara. Ce terme (*Habé* ou *Kado*) est donc encore plus vague et plus impropre que le terme Bambara et doit être rejeté. Il semble bien — sans que je puisse l'affirmer cependant — que les montagnards dont je viens de parler se désignent eux-mêmes par le mot *Tombo*, tandis que les deux autres peuples du même groupe se dénomment l'un *Dogom* ou *Dom* et l'autre *Déforo*. Les Peuls appellent *Houmbébé* ou *Hombobé* (sing. *Koumbédio* ou *Kombodo*) (1) les *Tombo* et une partie au moins des *Dogom*, et *Déforobé* les *Déforo*. Les Mossi appelleraient *Kibsé* (sing. *Kibga*) les *Tombo* proprement dits et donneraient le nom de *Suida* à l'ensemble du groupe *tombo*, mais je n'ose me prononcer à cet égard.

Les *Mossi* s'appellent eux-mêmes *Mô-sé* ou plus rarement *Mô-si* (sing. *Mô-rha* ou *Mô-ga*) et appellent leur pays *Mô-rho* et leur langue *Mô-rhé*. Tous les noms de peuples ou de tribus terminés par le suffixe *sé* ou *si* au pluriel et *rha* ou *ga* au singulier sont empruntés à la langue des Mossi ou à une langue du même groupe. — Les *Yansi* (sing. *Yanga*), ainsi appelés par les Mossi, se dénommeraient eux-mêmes *Kóssé*, mais je n'affirme rien à cet égard (2). — Les *Gourmantché* (sing. *Gourmanga*), c'est-à-dire « ceux du Gourma, de la rive droite du Niger », s'appelleraient eux-mêmes *Bimba*.

Par le terme un peu méprisant de *Gourounsi* ou *Gouressi* (sing. *Gourounga* ou *Gouréga*), qui voudrait dire « incircon-

(1) De là les mots *Kombori* (Nord-Ouest du cercle de Koury) et *Hom-bori*, qui en peul signifient l'un et autre « pays des *Tombo* ».

(2) Il se pourrait que ce terme de *Kóssé* dût s'appliquer plutôt à une fraction des *Nioniosé* ou à une fraction des *Bobo*.

cis », les Mossi — et les Européens d'après eux — désignent un ensemble de peuples qui ne se connaissent pas eux-mêmes d'appellation générique et qui constituent une notable partie d'un groupe que j'appelle, pour cette raison, « groupe gourounsi ». Deux de ces peuples nous sont connus par leur véritable nom — au moins je le pense — : les *Nounouma* ou *Nourouma* et les *Sissala*, ces derniers comprenant les *Kidlo* de Léo. Les *Boussansé* (sing. *Boussanga*) ont reçu ce nom des Mossi. Quant aux *Nioniossé* (sing. *Nioniorha*), ils sont appelés ainsi par les Mossi du Yatenga ; les Mossi de Ouagadougou les appelleraient *Kassomsé* (sing. *Kassomga*) ; dans d'autres régions de langue mossi ou de langue parente du mossi, on les appelle des noms divers de *Foulsé*, *Youlsé*, *Lilsé*, *Nimsé*, *Kipirsi*, etc., sans que je puisse dire si ces différents noms s'appliquent à l'ensemble du peuple ou seulement à certaines de ses tribus ; enfin les Peuls les appellent *Kouroumankobé* (ceux du Kourouma) (1) : j'ignore quel est leur nom véritable.

Le nom de *Bobo* (« bègue » en mandé) est un terme de mépris appliqué par les Dioula et les Banmana à quatre tribus qui forment un seul peuple mais ne se connaissent pas, je crois, d'appellation générique en dehors de leurs noms de tribus : *Kian* ou *Tian*, *Tara*, *Boua* et *Nièniqué*. Les Dioula distinguent les trois premières tribus par des épithètes différentes, appelant les *Kian Bobo-Gbé* (Bobo blancs), les *Tara Bobo-Oulé* (Bobo rouges) et les *Boua Bobo-Fing* (Bobo noirs), sans que ces épithètes soient motivées par la couleur de peau de ceux qui les ont reçues, pas plus que par la couleur de leurs vêtements, lesquels brillent du reste en général par leur absence. Les Mossi distinguent aussi ces trois mêmes tribus par les noms de *Tiansé* (*Kian*), *Talassé* ou *Talassé* (*Tara*) et *Boulsé* (*Boua*).

Koulango est le nom indigène du peuple formant le sixième groupe de la famille voltaïque, mais nos cartes portent souvent ce peuple sous le nom de *Pakhalla*, qui est une orthographe

(1) Je ne suis pas certain que le nom de *Kouroumankobé*, qui a peut-être la même origine que *Gourmantché* (ceux du Gourma, c'est-à-dire de l'intérieur du la Boucle de Niger), s'applique exclusivement aux *Nioniossé*,

défectueuse de l'appellation que lui donnent les Dioula : *Kparhala* ou *Kpagala* (1).

Les *Soumba* sont appelés également *Taberma*; les musulmans qui les avoisinent les nomment *Kafiri* (païens).

Je n'ai pas, pour l'instant, d'observations à faire sur les appellations des autres peuples de la famille voltaïque représentés au Haut-Sénégal-Niger (Nankana, Dagari, Birifo ou Bérifon; Lobi, Pougouli ou Bougouri, Dian ou Dian-né, Gan ou Gan-né; Bariba), non plus que sur celles des tribus dont le rattachement ne peut être encore prononcé (Padorho, Dorhossié, Tiéfo, Toussia, Vigué).

Composition de chaque peuple.

1° *Maures de l'Azaouad*. — J'ai dit plus haut que les Maures de l'Azaouad se divisaient en deux tribus : *Bérabich* et *Kounta*.

A la première de ces tribus se rattachent les *Oulad-Slimán*, les *Oulad-Abderrahmán* et les *Oulad-Ameur* et, au moins au point de vue ethnique, les sous-tribus des *Tormoz* (ou *Tourmous*), des *Ousra*, des *Borrada*, des *Oulad-Noumou*, des *Oulad-el-hadj-el-Hassán*, des *Idao-Yata* (ou *Doyata*), etc.

Parmi les *Kounta*, on range les *Regaguida* du Nord de Bamba, les *Ahl-cheikh-sidi-el-Mokhtar* ou *Bekkaï* de la région de Tombouctou et les *Oulad-el-Ouafi* de la région de Mabrouk, ainsi que des *Chorfa* (sing. *Cherif*), descendants ou prétendus tels de la famille du Prophète, plus des vassaux d'origine berbère (les *Zakhoura*).

(1) Ne pas confondre les *Kparhala* ou Koulango avec les *Kpalarha*, *Pallaka* ou *Pala* du cercle de Korhogo (Côte d'Ivoire), qui sont des Sénoufo. Il convient également de ne pas confondre les *Gan* ou *Gan-né* de Lorhosso (groupe lobi de la famille voltaïque) avec les *Ngan* ou *Ngan-né* du Diammala et du Mango (Côte d'Ivoire), qui sont des Mandé du Sud; ni les *Sia* ou Bobo-Dioula de Bobo-Dioulasso (groupe mandé du Sud) avec les *Sia* du cercle de Mankono (Côte d'Ivoire), qui sont un mélange de Mandé du Centre et de Mandé du Sud; ni les *Dioula* de la Boucle du Niger (groupe mandé du Nord) avec les *Dan* ou *Mébé*, dits « Dioula anthropophages », du cercle du Haut-Cavally (Côte d'Ivoire), qui sont des Mandé du Sud, ou avec les *Diola* de la Casamance, qui appartiennent à une famille ethnique spéciale (famille côtière), n'ayant aucun représentant dans la colonie du Haut-Sénégal-Niger.

De plus, il convient de ne pas oublier que, quelque illogique que cela puisse paraître lorsqu'il s'agit d'une classification ethnique, il nous est impossible de séparer des Maures les *Har-râtin* d'origines nègres diverses qui leur sont pour ainsi dire incorporés ; en sorte que, indépendamment d'individus chez lesquels le sang sémitique a été profondément altéré par un long atavisme d'alliances avec des Berbères et des Nègres, il existe chez les Maures de l'Azaouad de véritables Nègres de pure race noire.

2° *Maures du Hodh*. — Les Maures du Hodh comprennent, je l'ai dit déjà, deux éléments ethniques bien différents, qui sont juxtaposés le plus souvent mais parfois aussi mélangés : un élément arabe représenté par les *Beni-Hassân* et un élément berbère, très vraisemblablement plus considérable que le premier, représenté par les *Zenaga* et par des familles qui se disent hassânides mais qui sont cependant d'origine berbère ; il convient de noter que les familles maraboutiques, qui se désignent elles-mêmes sous le nom générique de *Zaouiya* (les gens vivant en *zaouïa* ou couvents), sont pour la plupart d'origine berbère ou tout au moins issues d'un mélange de *Zenaga* et de *Beni-Hassân*, mélange auquel n'ont pas échappé d'ailleurs beaucoup de *Beni-Hassân* parmi ceux qui se prétendent de pure origine sémitique.

Chacune des sept grandes tribus énumérées plus haut comprend plusieurs sous-tribus dont les unes sont considérées comme nobles et se composent principalement de *Beni-Hassân*, dont les autres sont regardées comme vassales et se composent surtout de *Zenaga* et dont d'autres enfin renferment les familles maraboutiques. On a ainsi des divisions politiques et sociales qui ne sont pas toujours des groupements ethniques. Les sous-tribus les plus importantes du Hodh sont :

Chez les *Idao-Aïch* ou Douaïch, celles des *Ahl-Amar* (Arabes et Berbères, séparés en *Abakak* et en *Chrattit*), des *Tadjakant* (Arabes et Berbères), des *Ligouatit* et des *Louata* (Berbères), des *Laghlal* (Arabes), des *Ahl-Mokhtar* et des *Ahl-Soueïd* (Arabes et Berbères), des *Idao-Ali* (marabouts) et des *Ahl-sidi-Mahmoud* ou Oulad-sidi-Mahmoud (marabouts, se rattachant aux *Idao-el-hadj* ou *Darmankor* de l'Adrar Mauritanien) ;

Chez les *Oulad-Mbarek* ou Gassouch, celles des *Ahl-ould-Amar* ou Loudamar des anciens voyageurs (Arabes), des *Askeur* (Arabes), des *Oulad-Mahmoud* ou Ladoum (Berbères et Arabes) et des *Tanoazit* (Berbères) ;

Chez les *Mejdouf*, celles des *Ahl-Sidi*, des *Choamât* et des *Hamounât* (Arabes), des *Tâleb-Mokhtar* ou Oulad-cheikh-el-Adrami (marabouts) et des *Nimadi* (1) ;

Chez les *Oulad-Delim*, celles des *Oulad-Daoud* et des *Deïlouba* (Arabes) et des *Allouch* ou Oulad-Allouch (Arabes mélangés de Berbères et de Peuls).

Je ne possède pas de renseignements précis sur les sous-tribus des *Regueïbât*, des *Ahl-Tichit* et des *Oulad-Nasser*.

Aux éléments arabes et berbères, il faut signaler un élément nègre, introduit chez les Maures du Hodh comme chez ceux de l'Azaouad par des unions avec des Noirs et par la présence de nombreux *Harrâtîn* (2).

De plus, certains Maures du Hodh sont issus d'un mélange très ancien de Berbères avec des Peuls ou Proto-Peuls : on les appelle *Massin* ou *Ahl-Massina* ou encore *Guirganké* et on les divise au Sahel en « Guirganké blancs » et en « Guirganké noirs », sans que cette distinction soit plus justifiable que celle des Bobo en blancs, rouges et noirs.

3° *Touareg*. — Les Touareg des familles nobles (*Imocharhen*) sont, semble-t-il, de sang berbère à peu près pur, tandis que beaucoup de ceux des familles vassales (*Imraden*) sont plus ou moins métissés par suite d'unions avec des Nègres ou des Peuls. Chez les Touareg comme chez les Maures du Hodh, il existe des familles maraboutiques qui se sont alliées souvent avec des

(1) Les Nimadi seraient, dit-on, d'origine juive et ne professeraient pas l'islamisme ; on en rencontre dans la région de Oualata.

(2) D'après M. Gautier (*La conquête du Sahara*), le mot *Harrâtîn* signifierait « laboureurs » (du verbe *haratsa*, bien que l'orthographe usuelle comporte un *tha* et non un *tsa*) et ne désignerait pas nécessairement des Nègres ni même des gens de condition servile. Mais dans la pratique ce mot s'applique aux Nègres qui descendent d'anciens esclaves et qui sont devenus les serfs des Maures ; il ne s'applique pas aux Nègres des villes sahariennes dont les ancêtres occupaient le pays avant la domination berbère, c'est-à-dire aux Azer ou Soninké de Tichit, Oualata, etc.

Arabes. Enfin, comme chez les Maures aussi, il faut noter la présence de nombreux serfs nègres (les *Bella*), qui sont si bien incorporés aujourd'hui avec leurs maîtres qu'il est difficile de les en séparer, même dans une classification ethnique.

Chaque tribu touareg comprend plusieurs sous-tribus, les unes nobles, les autres vassales, les autres maraboutiques. Les principales de ces sous-tribus, dans les territoires civils du Haut-Sénégal-Niger, sont :

Chez les *Iguellad*, celles des *Tagama* ou Kel-Haoussa (nobles), des *Kel-Antassar* (1), *Kel-Nkounder* et *Kel-Ncheria* (marabouts), des *Kel-Tounboukouri*, *Inataben*, *Kel-Taberint*, *Kel-Dokoré*, *Kel-Rezzaf*, *Kel-Tinakqouat*, *Kel-Ouorodjel*, *Kel-Teguiäit* et *Kel-Tountoun* (vassaux) ;

Chez les *Kel-Tadmekket*, celles des *Tenguéréguif*, des *Igouadaren*, des *Kel-Temouläi* et des *Irréganaten* (nobles), des *Chorfiga* ou *Icherifen*, des *Zimmaten*, des *Ahl-sidi-Ali* et des *Kel-es-souk* (marabouts), des *Imeddrhen* et des *Idnän* (vassaux) ;

Chez les *Oulmidden*, celles des *Kel-Gheress*, des *Oudalen* et des *Tenguéréguédech* (nobles), des *Kel-Oulli* et *Kel-Gossi* (vassaux).

Il convient d'ajouter à cette liste les sous-tribus vassales suivantes, dont le rattachement à telle ou telle tribu ne m'est pas connu : *Kel-Guerisouän*, *Kel-Tigouelt*, *Imakelkellen*, *Ibourliten*, *Imetchas*, *Kel-Rila*, *Déguésellen*, *Chemename*, *Damossän* et *Missiguender*.

4° *Peuls* ou *Foulbé*. — Nous verrons plus loin combien d'éléments divers entrent dans la composition du peuple peul actuel, éléments parmi lesquels la race noire tient une place indéniable. En outre, nous sommes obligés de considérer comme faisant partie de ce peuple les castes spéciales des *Laobé* (sing. *Labbo*, artisans en bois et bûcherons), des *Abarbé* (sing. *Gabardo*, bijoutiers et cordonniers), des *Ouaïloubé* (sing. *Baïlo*, forgerons et potiers), des *Mabbé* (sing. *Mabo*, griots et tisserands),

(1) On a voulu rattacher le nom des *Kel-Antassar* à celui des *Ansär* ou premiers partisans de Mahomet, mais l'orthographe donnée par les meilleurs auteurs arabes au nom des *Kel-Antassar* (par un *sin* et non par un *sad*) doit faire rejeter cette étymologie.

des *Ouambabé* (sing. *Bambado*, musiciens et griots), des *Ouaouloubé* (sing. *Baoulo*, mendiants), des *Soubalbé* (sing. *Tiouballo*, pêcheurs et bateliers), des *Diawambé* (sing. *Diawando*, courtiers et tisserands); il nous faut aussi ranger parmi les Peuls certaines fractions fort mélangées, telles que celle des *Silmimossi*, issus d'alliances entre Peuls et Mossi, et même des groupements d'origine nègre pure mais incorporés aux Peuls : les *Rimaïbé*, qui correspondent aux Harrâtin des Maures et aux Bella des Touareg.

Les Peuls, en dehors de leur répartition en tribus ou fractions géographiques, se divisent encore en un certain nombre de clans, dont chacun peut être représenté dans plusieurs tribus à la fois, et dont les plus répandus au Haut-Sénégal-Niger sont ceux des *Ourourbé* (sing. *Bourourdo* ou *Bolardo* ou *Boli*), des *Tôrobé* (sing. *Tôrodo*) (1), des *Dialloubé* (sing. *Diallo*), des *Yalabé* ou *Alaïbé* (sing. *Galadio*), des *Irlabé* (sing. *Guerladio*), des *Oualarbé* (sing. *Balardo*), des *Salsalbé* (sing. *Tialtiallo*), des *Fitobe* (sing. *Pitodo*), des *Daébé* (sing. *Daédio*), des *Férébé* ou *Férobé* (sing. *Pérédio*), des *Sitigabé* (sing. *Tyitigadio*), etc. D'autres noms de clan, empruntés aux Toucouleurs ou aux Mandé, revêtent la même forme aux deux nombres; tels sont *Bâ* ou *Diakité* (même clan que les Ourourbé), *Soumontara* (même clan que les Dialloubé), *Bari* ou *Sangaré* (même clan que les Daébé), *Sô* ou *Sidibé* (même clan que les Férobé), etc. Enfin il convient de noter que beaucoup d'individus portent, comme nom de clan, le nom même du peuple peul (*Poullou*) ou celui de la caste à laquelle ils appartiennent (*Labbo*, *Diawando*, etc.).

5^o *Toucouleurs*. — Les Toucouleurs ou Foutanké, peu nom-

(1) Le mot *Tôrobé* ne signifie pas, comme on le croit généralement, « les gens originaires du Toro », expression qui se dit en peul *Toronké* ou *Toronkôbé* ou encore *Toronâbé* (sing. *Toronkédio*, *Toronko* ou *Toronâdio*); d'après M. le commandant Gaden, *Tôrobé* ou mieux *Tôrodbé* ou *Tôrobbé* (sing. *Tôrodo*) veut dire « ceux qui supplient ensemble » : c'est le nom d'un clan qui pourrait aussi bien être considéré comme une caste. Ce clan a d'ailleurs de nombreux représentants au Toro, mais pas plus là qu'ailleurs, et il ne paraît pas qu'il y ait plus de rapports entre le Toro et le clan des Tôrobé qu'entre le Diallon ou Fouta-Diallon et le clan des Dialloubé.

breux du reste dans le Haut-Sénégal-Niger, se répartissent en quatre fractions selon qu'ils sont originaires du *Dimar* (ouest du Toro), du *Toro* (province de Podor, les *Toronké* ou *Toronábé*), du *Fouta* proprement dit (province de Saldé, les *Foutanké* propres, comprenant les Foutanké du Lao, les Foutanké Irlâbé, les Bosséabé, les Ebiâbé et les Koliâbé) ou du *Damga* (province de Matam, comprenant les Dénianké, les Toucouleurs du Ganar et les Aéranké).

En outre, comme les Peuls, ils se divisent en un certain nombre de clans dont les principaux sont ceux des *Ba* ou *Boli*, des *Ka*, des *Si* ou *Bari*, des *Só* (1), des *Li*, des *Fal*, des *Tal*, des *Sal*, des *Diao*, des *Kane*, des *Diko*, etc. (2).

6° *Songaï*. — Le peuple songaï, tel qu'il se présente aujourd'hui, comprend les *Arma*, les *Gabibi* et les *Sorko* ou *Kourteï*, classes ou castes dont nous avons vu plus haut la composition. J'ai dit également qu'il convenait d'y rattacher les fractions du Sud-Est connues sous les noms de *Dendi*, *Djerma* et *Zaberma*. A Tombouctou, on range habituellement parmi les Songaï la classe des *alfa* ou docteurs musulmans (*alfa* serait l'abréviation de l'arabe *al-faqih* « le jurisconsulte ») : en réalité ces *alfa* sont d'origines multiples et se composent de gens appartenant à des peuples très divers.

Les Songaï se divisent en clans, comme les Peuls, les Toucouleurs et tous les peuples du Soudan (Maures et Touareg exceptés), mais je ne possède que fort peu d'informations sur leurs noms de clan ; je sais seulement qu'on rencontre chez eux les clans des *Meïga* et des *Haïdara*, ce dernier comprenant les *Arma* qui revendiquent une origine chérifienne, et que la caste des *Sorko* se répartit entre deux grands clans, celui des *Faran* ou *Faram* et celui des *Fono*.

(1) Barth dit que le nom de l'ensemble des gens de langue peule lui a paru être *So* : peut-être a-t-il fait confusion avec le clan toucouleur des *Só*, fort répandu chez les familles princières de l'empire de Sokoto au moment de son voyage

(2) Beaucoup de Toucouleurs portent aussi des noms de clan à singulier et à pluriel, identiques à ceux des Peuls ; le clan des *Tôrobé* en particulier compte de nombreux représentants chez les Toucouleurs. Enfin on rencontre chez ces derniers les mêmes castes que chez les Peuls, avec les mêmes noms.

7° *Bozo*. — On a parfois identifié les Bozo avec les Sorko d'une part et les Somono de l'autre : c'est une erreur au point de vue ethnique. Il existe bien à la vérité un trait commun entre ces trois groupements : tous les trois se livrent à la pêche et à la navigation. Mais les Sorko et les Somono ne se livrent qu'à ce double métier, ou plutôt ce métier est, en quelque sorte, le privilège de leur caste : ils forment, les premiers chez les Songaï, les seconds chez les Banmana, une caste analogue à celle des Soubalbé chez les Peuls, caste de pêcheurs et de bateliers. Les Bozo, au contraire, ne constituent pas une caste, au moins à l'heure actuelle, et ne sont pas exclusivement pêcheurs et bateliers ; certains habitent des villages assez éloignés du fleuve et s'y livrent à l'agriculture. Les Sorko sont des Songaï, les Somono sont des Banmana ; les Bozo forment un peuple à part. Je n'ai pas de renseignements sur les noms de clan portés par les Bozo, sauf sur ceux des clans *Diennépo*, *Sétao* et *Karapata*, cités par M. Ch. Monteil.

8° *Soninké*. — Je range dans le peuple soninké, au moins au point de vue ethnique, la tribu des *Nono* et ceux de ses représentants actuels qu'on appelle communément les *Diennenké* parce qu'ils constituent la presque totalité de la population de Dienné. J'y range aussi les *Diawara* (*Sagoné* ou *Sahonéra* et *Dabo*), groupement hybride participant à la fois de la tribu, de la caste et du clan, et qui paraît correspondre chez les Soninké au groupement des *Diawambé* chez les Peuls.

Les clans proprement dits sont nombreux chez les Soninké. Les plus répandus dans le Haut-Sénégal-Niger sont ceux des *Diakaté*, *Diakhaté*, *Diaghaté* ou *Niakaté*, des *Sissé*, des *Silla*, des *Diabi* ou *Diábira*, des *Sakho*, des *Tounkara* (1), des *Daramé*, des *Kamara*, des *Sissokho*, *Soussokho* ou *Sossé*, des *Niaré*, des *Touré* (dont font partie les *Daraoué*), des *Doukouré*, des *Diarisso* ou *Diaressi*, des *Koromakha* ou *Koromaga*, des *Soumaré*, des *Souaré*, des *Sibi*, des *Bakili* ou *Simbara* ou *Sempré*, des *Gourseï*, des *Kounaté* ou *Kounaré*, des *Taraoré*, des *Diabouraga*, des *Gaoudéra*, des *Kanné* ou *Kannté*, des *Koumma* ou *Koumba*, des

(1) Les *Tounkara* se donnent comme étant de souche royale et font venir leur nom de *tounka* « roi ».

Kaba, des *Fofana*, des *Ouagui*, des *Dikéné*, des *Béréte*, des *Diagouraga*, des *Soma*, des *Koné*, des *Séméga*, des *Maréga*, des *Mokhossiré*, des *Tiléra*, des *Gakou*, des *Sarambounou*, des *Yatéra* ou *Yaté*, des *Timéra* ou *Timété*, des *Fadé*, des *Nambounou*, des *Goundiémou*, des *Galadyi*, des *Baradyi*, des *Soudouré*, des *Kalé*, des *Mana*, des *Koussata*, des *Samoura*, des *Mangara*, etc. Les Soninké qui se prétendent d'origine chérifienne se donnent le nom de *Sirifé* ou, dans la région de Dienné-Tombouctou, celui de *Haïdara*.

Au point de vue ethnique, je considère comme Soninké tous les *Marka* de la Boucle du Niger et des pays banmana et malinké, bien que la plupart ne fassent plus usage de leur langue et aient adopté le parler des Dioula, celui des Banmana ou celui des Malinké selon les régions, comme les Soninké de Dienné ont adopté la langue songaï. On donne souvent comme *Marka*, c'est-à-dire Soninké, les *Dafing* ou musulmans du *Dafina* : en réalité les *Dafing* se composent, au point de vue de leur origine, en partie de Soninké et en partie de Dioula.

9° *Dioula*. — Les Dioula ne se répartissent pas en tribus ; peut-être même serait-il plus exact de les considérer comme une tribu que comme un peuple, au moins au point de vue linguistique. Mais ils se divisent en clans, dont les principaux sont ceux des *Ouatara*, des *Konaté* ou *Kounaté*, des *Sissé*, des *Konndé* ou *Koné*, des *Kouloubali* ou *Kouroubari*, des *Sarhandorho* ou *Sarhanorho*, des *Kamara* ou *Kamaya*, des *Sinnaré* ou *Sinnari*, des *Diâbi*, des *Fofana*, des *Touré*, des *Dao*, des *Dagnorho*, des *Dosso*, des *Barho*, des *Timété*, des *Kangoté*, des *Garamvoté*, des *Tondossama* ou *Samatondo*, des *Siya*, des *Nanaya*, des *Dérébo*, des *Daramé*, des *Karidioula*, des *Sissouma*, des *Béréte*, des *Sorhoba*, des *Dembélé*, des *Koïta*, des *Somarha*, des *Koro*, des *Taraoré*, des *Bamba*, des *Kérou*, des *Sarha*, des *Sinou*, etc. On rencontre aussi des *Sirifé*, qui se prétendent d'origine chérifienne.

J'ai cru devoir rattacher aux Dioula la petite tribu des *Baron* ou *Bolon*, qui a des représentants dans les cercles de Bolo-Dioulasso (8.000) et de Koury (450).

10° *Kâgoro*. — Le peuple — ou la tribu si l'on préfère — des Kâgoro a comme clans principaux ceux des *Kâgorota*, des *Fofana*, des *Kané*, des *Tounkara*, des *Magaza* ou *Makassa*, des *Konaté*, des *Touré*.

11° *Banmana*. — Les Banmana, comme les Dioula, les Kâgoro, les Khassonké, les Malinké et les Foulanké, pourraient être considérés, surtout au point de vue linguistique, comme ne formant qu'une tribu, plutôt qu'un peuple. Ils se divisent en plusieurs fractions politiques et géographiques (*Kaartanka*, *Béledougouka*, *Ségouka*, *Baninkoka*, etc.). Leurs clans principaux sont ceux des *Kouloubali* (dont font partie les *Massassi*) (1), des *Taraoré* ou *Travélé* (dont font partie les *Dembélé* ou *Dambélé*), des *Doumouya* ou *Doumbouya* (dont font partie les *Kourouma*), des *Diara* (dont font partie les *Konnté* ou *Koné* et les *Sinngaré*), des *Fofana*, des *Konaté* ou *Kounari*, des *Koussata*, des *Tangara*, des *Kanté* ou *Kané*, des *Niaré*, des *Touré*, des *Dansira* (2), des *Mariko*, des *Sanorho*, des *Sissé*, des *Samakè*, des *Kamara*, des *Bouaré*, etc.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, je rattache aux Banmana la caste des *Somono* (pêcheurs et bateliers). D'autres castes existent encore chez les Banmana : celles des *Noumou* (forgerons et potiers), des *Lorho* (bijoutiers en cuivre), des *Koulé* (artisans en bois), des *Diéli* (griots), des *Founè* ou *Founérhè* (griots religieux et magiciens), des *Donso* ou *Lonzo* (chasseurs) ; ces différentes castes ne sont pas spéciales au peuple banmana : on les retrouve sous les mêmes noms chez les autres peuples mandé et, sous d'autres noms, chez la plupart des peuples du Soudan. Dans chaque peuple donné, les membres de ces castes ne sont pas désignés par les indigènes sous le nom du peuple, mais sous le nom de leurs castes respectives ; cependant, au point de vue ethnique, il convient de les incorporer dans l'ensemble du peuple.

(1) Les *Massassi* (de *massa* « roi » et *si* « descendance ») sont les Kouloubali de la branche aînée.

(2) D'après le Père Brun, le nom de *Dansira* serait donné aux femmes du clan des *Dembélé* ; sans vouloir contredire ce missionnaire très bien informé, je dois dire que j'ai connu des hommes portant ce nom et le donnant comme celui d'un clan spécial.

12° *Khassonkè*. — Les Khassonkè, fort peu nombreux, renferment les clans des *Sissokho* ou *Soussokho* ou *Sossé*, des *Séga*, des *Sambata*, des *Diala*, des *Fali*, des *Diakitè* ou *Diakhaté*, des *Sangaré*, des *Sidibé*, des *Diallo*, etc.

13° *Malinké* ou Mandingues. — Le peuple — ou la tribu — mandingue se divise en plusieurs sous-tribus qui sont surtout des fractions géographiques et qui, en ce qui concerne le Haut-Sénégal-Niger, sont celles du *Manding* proprement dit, du *Bambougou* ou *Bambouk*, du *Gangaran*, du *Ouassoulou*, etc.

Les clans principaux sont ceux des *Keïta* (dont font partie les *Mansaré* (1), les *Kanessi* et les *Batassi*), des *Diara* (dont font partie les *Konnté* ou *Koné*), des *Kouloubali* (dont font partie les *Bamba*), des *Taraoré* (dont font partie les *Dembélé*), des *Doumouya* (dont font partie les *Kourouma*), des *Diarassouba*, des *Kamissorho*, des *Sissé*, des *Sarhanorho*, des *Kamara* ou *Kamaaté*, des *Diabaaté* ou *Diawaté*, des *Konaté* ou *Koyaté*, des *Kannté*, des *Touunkara*, des *Fané* ou *Fani*, des *Samakè*, des *Fofana*, des *Diomansi* ou *Diomandé*, des *Sissoko* (comprenant les *Maga* et les *Koromaga*), des *Barhayorho*, des *Mariko*, des *Doukouré*, des *Béré* ou *Béréya* ou *Bérété*, des *Mété* ou *Mérité*, des *Souko*, des *Demba*, des *Sakiliba* (2), etc. Il faut y ajouter quelques *Sirifé* de prétendue origine chérifienne.

14° *Foulanké*. — Les Foulanké sont, comme je l'ai dit plus haut, des descendants de Peuls très fortement métissés de sang mandingue et qui, par leurs mœurs et leur langage, ne se distinguent guère aujourd'hui des Malinké proprement dits. On les reconnaît surtout grâce à leurs noms de clan, qui sont presque exclusivement *Diakité*, *Sankaré* ou *Sangaré*, *Sidibé* et *Diallo*.

15° *Diallonké*. — Les clans principaux des Diallonké du Haut-Sénégal-Niger sont ceux des *Monékata*, des *Kessékho*, des *Dagnokho*, des *Dao*, des *Kontaga*, des *Touré*, des *Diatara*, des *Dansoko*, des *Bamba* ou *Bambaya*, des *Siré* ou *Siréya*, des *Keléma*, etc.

(1) *Mansaré* veut dire, comme *Massassi*, « de souche royale ».

(2) D'après le Père Brun, *Souko* serait le nom donné aux femmes du clan des Keïta, *Demba* celui donné aux femmes du clan des Sissoko et *Sakiliba* celui donné aux femmes du clan des Doumouya.

16°, 17° et 18° *Samo, Samorho et Sia*. — Je ne possède pas de renseignements suffisamment certains sur les clans de ces trois peuples, pas plus que sur ceux des tribus de classification douteuse qui les avoisinent (*Blé, Natioro, Ouara et Sembla*). La plupart des individus appartenant à ces peuples ou tribus, lorsqu'on les interroge sur leur clan, répondent par un *diamou* (nom de clan) dioula (ou mossi s'il s'agit des Samo), mais il est fort probable que ce *diamou* dioula ou mossi n'est qu'une sorte de traduction de leur *diamou* national.

19° *Sénoufo*. — J'ai donné plus haut la liste de dix tribus sénoufo dont la présence a été constatée dans le Haut-Sénégal-Niger. Je dois ajouter qu'à la tribu des *Siénérhè* se rattache la sous-tribu des *Niénié*, qui a des représentants dans le cercle de Bougouni. Je ne connais que cinq clans sénoufo, ceux des *Soroo*, des *Yéo*, des *Situè*, des *Tuó* et des *Sékongo*, mais il en existe probablement d'autres : c'est ainsi qu'on signale, chez les Sénoufo du cercle de Koutiala, les clans des *Malé*, des *Péné* et des *Ounogo*. Comme les Samorho et les Sia, les Sénoufo s'attribuent fréquemment des noms de clan dioula, banmana ou malinké (Kouloubali, Ouatarra, Koné, Diarassouba, Touré, Dagnorho, Kamara, Sânou, Dembélé, Fofana, etc.).

Les mêmes castes existent chez les Sénoufo que chez les Mandé et les Peuls ; je ne connais pas les noms que revêtent ces castes chez les Sénoufo, sauf celui de la caste des *Sono* ou *Sonon*, qui correspond à peu près à celle des Founè chez les Mandé (griots religieux et magiciens).

20° à 40° *Famille voltaïque*. — Nous ne possédons encore que des renseignements fort incomplets sur la composition des 21 peuples de famille voltaïque que l'on rencontre dans le Haut-Sénégal-Niger, en ce qui concerne leurs tribus, sous-tribus, castes et clans.

Je puis dire seulement que les *Dagari* se divisent en deux grandes tribus : celle des *Dagari* proprement dits, appelés par les Dioula *Dagari-Fing* (Dagari noirs), et celle des *Oulé* ou *Oulé-Oulé*, appelés par les Dioula *Dagari-Oulé* (Dagari rouges). La première comprend de nombreuses sous-tribus, dont les

principales portent, en territoire français, les noms de *Dakpélé* ou *Dasfélé*, *Gban-né*, *Zéghè*, *Gbolé*, etc.

Je sais aussi que tous les peuples de la famille voltaïque se répartissent en clans, mais nous ne connaissons la plupart du temps que l'équivalent mandé de leurs *diamou* ou *sondré* nationaux. Toutefois, le capitaine Dominé nous a révélé les principaux noms de clan des *Lobi* : ce sont *Da*, *Héna*, *Noufi*, *Kambou* ou *Kambiri*, *Diouloumpo*, *Pala*, *Somé*. J'ajouterai que, chez les *Mossi*, l'un des clans les plus répandus est, d'après le Père Brun, celui des *Pima* (1).

Répartition numérique des peuples du Haut-Sénégal-Niger par races, familles et religions. — La *race blanche*, en y comprenant — quelque illogique que ce soit — non seulement les Maures, les Touareg et les Peuls les plus métissés de sang nègre, mais encore les Nègres purs qui vivent avec eux (Harrâtin, Bella et Rimaïbé), renferme, dans les territoires civils actuels du Haut-Sénégal-Niger, 566.175 représentants, tous musulmans à l'exception de 35.646 Peuls animistes (2). La répartition de ces 566.175 indigènes entre les deux familles sémitique et hamitique serait fort malaisée.

Le reste des 4.800.000 habitants de la colonie (3), soit 4.233.528 — l'immense majorité en un mot —, appartient à la *race noire* et renferme 608.642 musulmans seulement, au grand maximum, contre 3.624.886 animistes. La répartition des indigènes de race noire entre les cinq familles est la suivante :

(1) Pour compléter cette nomenclature, d'ailleurs très imparfaite, des noms de clan du Haut-Sénégal-Niger, je donne ci-après les *diamou* ou *santa* les plus fréquemment portés par les Ouolofs installés dans cette colonie : *Ndiaye*, *Diop*, *Diouf*, *Tiam*, *Diang*, *Sar*, *Tièp*, *Niang*, *Ngom*, *Diao*, *Boye*, etc.

(2) J'appelle *animisme* l'ensemble des croyances communes à toutes les populations non-musulmanes de l'Afrique Occidentale, croyances qui comportent un mélange de monothéisme, de dynamisme et d'animisme proprement dit, mais qui se manifestent par un culte presque exclusivement animiste. J'expliquerai plus loin (V^e partie) pourquoi j'ai adopté ce terme et pourquoi j'ai rejeté les expressions tout à fait impropres — quoique usuellement employées — de « paganisme » et de « fétichisme ».

(3) 4.809.053 ou 4.799.703, selon les divers tableaux de recensement qui m'ont été fournis.

famille voltaïque	2.292.088	indigènes, dont	26.209	musulmans ;
— mandé	1.435.001	— , dont	440.851	— ;
— sénoufo	343.470	— , dont	0	— ;
— songaï	101.582	— , dont	101.582	— ;
				(totalité)
— tekrourienne	38.256	— , dont	36.706	— ;
tribus non classées	19.035	— , dont	0	— ;
étrangers divers	4.096	— , dont	3.294	— ;
Total : <u>4.233.528</u>		— , dont	<u>608.642</u>	— .

La famille voltaïque renferme à elle seule, comme on le voit, plus de la moitié de la population de race noire et près de la moitié de la population totale de la colonie, et la famille mandé renferme à peu près le tiers de la population de race noire et le quart de la population totale.

Les musulmans ne forment que le septième de la population de race noire et un peu moins du quart de la population totale.

Répartition numérique par subdivisions ethniques et par zones géographiques et administratives.

1° *Maures de l'Azaouad* (y compris les Harrâtin).

Zone saharienne	26.000
Cercles de Tombouctou	5.715
Cercle de Niafouké	300
Total	<u>32.015</u> (tous musulmans).

Les *Bérabich* habitent principalement la région d'Araouân et sont maîtres de la route conduisant de Tombouctou à Taodéni. Leurs sous-tribus se rencontrent : les *Tormoz*, entre Bassikounou et Ras-el-Ma ; les *Ousra* et les *Borrada*, entre Ras-el-Ma et Araouân ; les *Oulad-Noumou*, *Oulad-el-hadj-el-Hassân* et *Idao-Yata* (ces derniers sédentaires), dans la vallée du Niger en aval de Niafouké.

Les *Kounta* du Haut-Sénégal-Niger habitent près et au Nord-Est de Tombouctou, à Araouân, dans la région de Mabrouk et au Sud du Niger, répandus parmi les Touareg. Les *Chorfa* de Tombouctou se rattachent aux *Kounta*. Il convient de noter qu'on rencontre aussi dans le Hodh quelques familles de

Kounta (Oulad-sidi-Boubakar, Oulad-Bousseïf et Oulad-sidi-Hatballah) que j'ai comptées avec les Maures du Hodh.

2° *Maures du Hodh* (y compris les Zenaga, les Guirganké et les Harrâtin).

Zone saharienne	40.000	
Résidence de Kiffa	20.000	
Cercle de Goumbou	4.557	
— Kayes	4.260	
— Sokolo	1.830	
— Nioro	1.776	
Total.	72.423	(tous musulmans).

Les *Requeïbât* habitent principalement dans la résidence de Kiffa ; les *Idao-Aïch* dans cette même résidence, dans le cercle de Nioro (Bakounou-sud) et dans le cercle de Kayes (Ahl-sidi-Mahmoud), ainsi qu'entre Kiffa et Tichit et au Nord-Est du cercle de Nioro (Laghlal) ; les *Ahl-Tichit* se rencontrent dans la région de Tichit et dans les cercles de Nioro (Kingui) et de Goumbou (Mourdia) ; les *Oulad-Mbarek* se trouvent surtout dans la province de Nioro (Kingui), dans le cercle de Goumbou et au Nord de ce cercle, ainsi que dans le cercle de Kayes et dans l'Est de Kiffa (Askeur et Tanoazit) et au Nord de Goumbou et de Sokolo (Oulad-Mahmoud) ; les *Mejdouf*, avec les Tâleb-Mokhtar, habitent entre Goumbou et Oualata et entre Sokolo et Ras-el-Ma ; les *Oulad-Delim* (Oulad-Daoud, Deïloubâ et Allouch) se rencontrent dans la région comprise entre Bassikounou, Soumpi et Ras-el-Ma, les Oulad-Daoud proprement dits étant surtout sédentaires ; les *Oulad-Nasser* habitent au Sud-Ouest de Oualata, au Nord des Oulad-Mbarek ; les *Chorfa*, très mélangés de Soninké, habitent principalement les villes de Tichit, Oualata et Néma, où ils se livrent au commerce et au travail des cuirs, tout en s'occupant de religion ; enfin les *Guïrganké*, Maures demi-sédentaires métissés de Peuls, se trouvent surtout dans le cercle de Goumbou (Bakounou-Nord, Kolon, Ouagadou, Ouaharo), et (sous le nom de *Massin* ou *Ahl-Massina*) dans les villes de Tichit, Néma, Oualata, etc.

3° *Touareg* (y compris les Bella).

Zone saharienne	8.000
Cercles de Tombouctou.	28.019
Cercle de Dori.	12.000
— Hombori	8.000
— Niafouké.	1.000
Total.	<u>57.019</u> (tous musulmans).

Les habitats respectifs des *Iguellad* et des *Kel-Tadmekket* sont aujourd'hui assez mêlés, quoique, d'une façon générale, les premiers se rencontrent surtout dans la région de Tombouctou et les seconds dans l'Est de la Boucle du Niger.

Les *Iguellad* sont principalement nombreux du côté de Ras-el-Ma, de Goundam et de Tombouctou ; les Tagama se rencontrent près du lac Fati et dans l'Est de Tombouctou, les Kel-Nkounder et Kel-Ncheria dans la province de Goundam, les Kel-Antassar près des lacs de la rive gauche et au Nord-Est de Tombouctou.

Les *Kel-Tadmekket* sont dispersés de Tombouctou à Gao, à l'intérieur de la Boucle du Niger, mais possèdent aussi des fractions sur la rive gauche du fleuve : les Tenguéréguif se rencontrent dans la région des lacs, les Igouadaren du côté de Bamba (rive Nord et rive Sud), les Kel-Temoulaï sur la rive droite du Niger à l'Est de Tombouctou, les Irréganaten au Sud-Ouest de Bamba, les Chorfiga près du lac Fati, dans le Kili et le Kissou et dans le cercle de Hombori, les Kel-es-souk dans l'Est du cercle de Hombori, les Imededrhen dans l'Azaouad-Nord, les Idnân à l'Est de Mabrouk.

Les *Oulmidden*, qui forment la plus nombreuse des grandes tribus touareg, habitent surtout dans le Territoire Militaire, à l'Est et au Nord-Est de Gao ; cependant on en rencontre aussi sur la rive droite du Niger à hauteur de Gao ainsi qu'en plusieurs points du fleuve (Kel-Oulli), autour des mares de Gossi et dans le cercle de Hombori (Kel-Gossi), au Sud de Bamba et de Bourem (Kel-Gheress), à cheval sur les cercles de Hombori et de Dori (Oudalen) et dans le cercle de Dori (Tenguéréguédech).

Quant aux sous-tribus de rattachement incertain, on les trouve dans le district de Bamba (Kel-Guerisouân, Kel-Tigouelt,

Imakelkellen, Ibourliten, Imetchas, Kel-Rila), dans le cercle de Hombori (Déguésellen et Chemenama) et dans le cercle de Dori (Damossàn et Missiguender).

4° *Peuls* (y compris les Silmimossi et les Rimaibé).

Cercle de Niafouké.	74.832	(dont 14.832 animistes).
— Ouagadougou.	48.753	(tous musulmans).
— Dori.	42.791	—
— Dienné	38.944	—
— Mopti	35.278	—
— Ouahigouya	27.433	(dont 10.549 animistes).
— Koury	27.179	(tous musulmans).
— Ségou	20.968	(dont 1.230 animistes).
— Nioro	19.753	(tous musulmans).
— Bandiagara	15.231	(dont 3.068 animistes).
— Goumbou	12.697	(tous musulmans) (1).
— Fada-n-Gourma	9.752	—
Circonscription de San	9.243	(dont 3.800 animistes).
Cercle de Sokolo	6.230	(tous musulmans).
— Say	5.000	—
— Hombori	3.937	—
— Bobo-Dioulasso	2.130	(dont 1.930 animistes).
— Koutiala	1.750	(tous musulmans).
— Satadougou	1.078	—
— Bafoulabé.	1.000	—
— Bamako	737	(dont 237 animistes).
Total	404.718	(dont 35.646 animistes et 369.072 musulmans).

On voit par ce tableau que les Peuls se rencontrent dans 21 des 29 circonscriptions administratives de la colonie : seuls, les districts purement sahariens (Kiffa et les deux cercles de Tombouctou), le cercle de Kayes et quatre cercles du Sud (Kita, Bougouni, Sikasso, Gaoua) en sont totalement dépourvus. Mais on remarquera aussi que les Peuls sont surtout nombreux le

(1) D'après certaines informations, un nombre assez considérable de Peuls non-musulmans existerait dans le cercle de Goumbou.

long de la lisière sud du Sahara, particulièrement dans la partie qui avoisine la zone des inondations (Massina) et au Sud de l'Azaouad ; ils diminuent à mesure que l'on s'avance vers le Sud de la colonie.

5° *Toucouleurs.*

Cercle de Nioro . . .	18.706	(tous musulmans)
— Ségou . . .	7.000	—
— Kayes . . .	5.050	(dont 1.550 animistes).
— Satadougou . . .	3.000	(tous musulmans).
— Bandiagara . . .	1.500	—
— Bafoulabé . . .	1.000	—
— Say . . .	1.000	—
— Kita . . .	500	—
— Mopti . . .	500	—
Total . . .	38.256	(dont 1.550 animistes et 36.706 musulmans).

Les Toucouleurs ne sont en somme représentés dans le Haut-Sénégal-Niger que par quelques colonies peu nombreuses, dont les plus importantes — celles des cercles de Nioro et de Ségou — proviennent des immigrations qui se produisirent à l'occasion des conquêtes d'El-hadj-Omar. Le gros de la population toucouleure habite la colonie du Sénégal.

6° *Songaï.*

Cercles de Tombouctou . . .	60.058
Cercle de Hombori . . .	12.063
— Niafouké . . .	10.809
— Say . . .	10.000
— Dori . . .	3.029
— Mopti . . .	2.317
— Ouahigouya . . .	2.206
— Bandiagara . . .	1.000
— Dienné . . .	100
Total . . .	101.582 (tous musulmans).

Les Songaï ne forment pas un peuple bien nombreux et les

territoires civils du Haut-Sénégal-Niger n'en renferment qu'une partie, le reste habitant la rive gauche du Niger de Bourem à Niamey ainsi que la région de Dosso. Ceux de la colonie civile sont répandus surtout le long des deux rives du Niger depuis Mopti jusqu'à Bamba et ensuite le long de la rive droite ; on en rencontre très peu lorsqu'on s'éloigne du fleuve ou de ses lacs et canaux. Ils disparaissent vers Mopti, lorsqu'on remonte le Niger : Dienné, qui passe bien à tort pour être une ville songaï, ne renferme que trois familles ayant des ascendants songaï, et l'immense majorité de ses habitants est d'origine soninké ; il est vrai que ces Soninké parlent aujourd'hui le songaï, mais c'est là un phénomène dû à des raisons politiques et économiques dont nous parlerons plus loin, et qui n'a rien à voir avec l'origine des Diennenké. Lors donc que l'on s'est appuyé sur les caractères physiques des gens de Dienné pour démontrer la soi-disant origine égyptienne ou libyque des Songaï (1), on a commis la même erreur de principe qu'en s'appuyant, pour prouver la même origine, sur le type architectural des maisons de Dienné, lequel type ne représente en rien l'architecture songaï et est d'ailleurs d'importation marocaine et non pas égyptienne.

7^e Famille mandé (1.435.001 représentants).

Cercle de	Groupe du Nord	Groupe du Centre	Groupe du Sud	Totaux par cercles
Bamako . . .	10.070	180.272	»	190.342
— Bougouni . . .	4.645	148.701	»	153.346
— Ségou . . .	17.680	109.758	»	127.438
— Koury . . .	73.527	»	43.470	116.997
— Sikasso . . .	27.302	59.878	20.705	107.885
— Ouagadougou .	84.869	»	»	84.869
— Nioro . . .	58.893	13.054	»	71.947
— Bobo-Dioulasso.	40.815	»	27.780	68.595
— Kayes . . .	24.100	34.897	»	58.997
— Kita . . .	»	54.926	3.067	57.993
— Goumbou . . .	25.819	24.442	»	49.261
— Bafoulabé . . .	»	47.870	»	47.870
— Dienné . . .	24.947	17.247	»	43.194

(1) Dans *Tombouctou la mystérieuse*, par Félix Dubois.

	Groupe du Nord	Groupe du Centre	Groupe du Sud	Totaux par cercles
Cercle de Ouahigouya . . .	19.764	»	21.939	41.703
— Koutiala . . .	11.380	30.055	»	41.435
Circonscription de San . . .	20.860	20.103	»	40.963
Cercle de Satadougou . . .	»	28.000	6.757	34.757
— Niafouké . . .	13.000	16.000	»	29.000
— Sokolo . . .	8.250	19.996	»	28.246
— Mopti . . .	7.930	7.277	»	15.207
— Bandiagara . . .	2.405	928	9.823	13.156
Zone saharienne . . .	10.000	»	»	10.000
Cercle de Gaoua . . .	1.800	»	»	1.800
Totaux . . .	488.056 ¹	813.404 ²	133.541 ³	1.435.001 ⁴

A. — Groupe du Nord (488.056 représentants).

	Bozo	Soninké	Dioula	Totaux par cercles
Cercles de				
Ousgadougou . . .	»	425	84.444	84.869
Koury . . .	»	30.000 (dont 5.000 an.)	43.527 (dont 18.037 an.) ⁽⁵⁾	73.527
Nioro . . .	»	58.893 ⁽⁶⁾	»	58.893
Bobo-Dioulasso . . .	»	1.600	39.215 (dont 34.965 an.) ⁽⁷⁾	40.815
Sikasso . . .	»	»	27.302 (dont 24.556 an.)	27.302
Dienné . . .	12.079	13.868 ⁽⁸⁾	»	25.947
Goumbou . . .	»	24.819	»	24.819
Kayes . . .	»	24.100 (dont 6.100 an.)	»	24.100
Circonscription de San . . .	312	16.112	4.436	20.860
Cercles de				
Ouahigouya . . .	»	»	19.764	19.764
Ségou . . .	»	17.680	»	17.680
Niafouké . . .	»	13.000	»	13.000
Koutiala . . .	»	7.098	4.282 (dont 1.838 an.)	11.380
Bamako . . .	»	10.070 (dont 2.380 an.)	»	10.070
Zone saharienne . . .	»	10.000	»	10.000
Cercles de				
Sokolo . . .	»	8.250	»	8.250
Mopti . . .	1.826	6.104	»	7.930
Bougouni . . .	»	2.145 (dont 1.110 an.)	25.00 (dont 88 an.)	4.645
Bandiagara . . .	1.177	1.228 (dont 324 an.)	»	2.405
Gaoua . . .	»	»	1.800	1.800
Totaux . . .	15.394	245.392	227.270	488.056
(tous musulmans)		(dont 13.814 an.)	(dont 79.484 an.)	

(1) Dont 93.298 animistes.

(2) Dont 767.511 animistes.

(3) Tous animistes.

(4) Dont 994.140 animistes.

(5) Y compris 450 Boron ou Bolon.

(6) Dont 19.170 Diawara.

(7) Y compris 8.000 Boron ou Bolon.

(8) Dont 3.000 Dienné ou habitants de la ville de Dienné.

On voit par le tableau qui précède que les *Bozo* (15.394, tous musulmans) sont localisés dans les cercles de Dienné, Mopti et Bandiagara, avec quelques représentants à San; que les *Soninké* (243.392, dont 231.578 musulmans et 13.814 animistes) sont représentés surtout dans le Sahel (cercles de Kayes, Nioro, Goumbou, Sokolo, Niafouké, Mopti, Dienné) et dans la partie de la région soudanaise qui touche au Sahel (Nord du cercle de Bamako, Nord du cercle de Ségou, circonscription de San, Nord du cercle de Koury), avec quelques colonies dans les villes sahariennes (Tichit, Taodéni, Oualata, Néma, etc.), le reste du Haut-Sénégal-Niger n'en renfermant qu'un nombre infime; qu'enfin les *Dioula* (227.270 dont 147.786 musulmans et 79.484 animistes) se trouvent tous dans le Sud et le Sud-Ouest de la Boucle du Niger (cercles de Ouagadougou, de Ouahigouya, de Koury, de Bobo-Dioulasso, de Sikasso, principalement). Comme nous le verrons plus loin, presque tous les *Soninké* habitant la Boucle du Niger ont abandonné leur langue pour adopter le parler des *Dioula*.

B. — Groupe du Centre (813.404 représentants).

	Kâgoro	Banmana	Khassonkè	Malinké	Foulanké	Totaux par cercles
Cercle de Bamako. . .	1.850	146.966	»	31.456	»	180.272
— Bougouni . . .	»	104.216	»	3.297	41.188	148.701
— Ségou . . .	»	109.758	»	»	»	109.758
— Sikasso . . .	»	30.000	»	»	29.878	59.878
— Kita. . .	6.368	2.339	»	26.219	20.000	54.926
— Bafoulabé . . .	»	2.100	»	30.770	15.000	47.870
— Kayes . . .	»	»	7.906	26.991	»	34.897
— Koutiala. . .	»	30.055	»	»	»	30.055
— Saladougou. . .	»	»	»	28.000	»	28.000
— Goumbou . . .	2.332	22.110	»	»	»	24.442
Circonscription de San . . .	»	20.103	»	»	»	20.103
Cercle de Sokolo . . .	»	19.996	»	»	»	19.996
— Dienné . . .	»	17.247	»	»	»	17.247
— Niafouké . . .	»	16.000	»	»	»	16.000
— Nioro . . .	414	9.355	3.285	»	»	13.054
— Mopti . . .	»	7.277	»	»	»	7.277
— Bandiagara. . .	»	928	»	»	»	928
Totaux . . .	10.964	538.450	11.191	146.733	106.066	813.404

Sur les 813.404 représentants du groupe des Mandé du Centre dans le Haut-Sénégal-Niger, on compte 767.511 animistes et seulement 45.893 musulmans, qui se répartissent en 29.639

Banmana (dont les Somono forment le plus grand nombre), 4.285 Khassonké, 3.380 Malinké et 8.589 Foulanké. Les Kâgoro sont tous animistes.

Les *Kâgoro* ne forment que de petits groupes disséminés pour la plupart dans le Sud du Sahel occidental. Les *Banmana*, qui constituent l'un des peuples les plus nombreux du Haut-Sénégal-Niger et forment à eux seuls les deux tiers environ des Mandé du Centre et près de la moitié de tous les Mandé des trois groupes réunis, se présentent sous l'aspect d'une masse compacte à cheval sur le Niger (cercles de Bamako, Ségou et Bougouni) avec des colonies fort importantes dans le Sahel d'une part et à l'Est du Bani d'autre part. Les *Khassonké*, fort peu nombreux, peuplent le Khasso et ses dépendances (cercle de Kayes) et une portion du Sanga (cercle de Nioro). Les *Malinké* sont, de tous les Mandé du Haut-Sénégal-Niger, ceux dont l'habitat est le plus compact et présente le moins de solutions de continuité; d'une façon générale, cet habitat s'étend au Sud du Sénégal de la Falémé au Bakhoy (Bambouk et Gangan), puis au Sud du chemin de fer du Bakhoy au Niger (Manding), enfin, à l'Est du Niger, au Sud du pays banmana (Ouassoulou oriental) (1). Les *Foulanké*, au contraire, se trouvent éparpillés dans le Ganadougou (cercle de Sikasso), dans le Birgo (cercle de Kita) et dans les divers Fouladougou (cercles de Bougouni, Kita et Bafoulabé).

C. — Groupe du Sud (133.541 représentants).

	Diallonké	Samo	Samorho	Sia	Tribus diverses	Totaux par cercles
Cercles de :	—	—	—	—	—	—
Koury.	»	43.470	»	»	»	43.470
Bobo-Dioulasso.	»	»	3.000	6.000	18.780	27.780
Ouahigouya	»	21.939	»	»	»	21.939
Sikasso	»	»	20.705	»	»	20.705
Bandiagara	»	9.823	»	»	»	9.823
Satadougou	6.757	»	»	»	»	6.757
Kita	3.067	»	»	»	»	3.067
Totaux	<u>9.824</u>	<u>75.232</u>	<u>23.705</u>	<u>6.000</u>	<u>18.780</u>	<u>133.541</u>

(1) Il est à remarquer que le Haut-Sénégal-Niger ne renferme qu'une assez faible fraction du peuple malinké, lequel est répandu dans une nota-

Sur les 133.541 Mandé du Sud, on ne compte que 200 musulmans, lesquels sont des *Sia* de Bobo-Dioulasso. — Les 18.780 indigènes de tribus diverses se répartissent en 8.000 *Sembla*, 7.000 *Ouara*, 2.745 *Natioro* et 1.035 *Blé*, tous habitant dans le cercle de Bobo-Dioulasso. — Les *Diallonké* du Haut-Sénégal-Niger habitent l'extrême Sud des cercles de Satadougou et de Kita. — Les *Samo* sont surtout répandus dans le triangle Koury-Ouahigouya-Bandiagara. — Les *Samorho* habitent le Nord du cercle de Sikasso et entre cette ville et Bobo-Dioulasso.

8° *Sénoufo*.

Cercle de Bobo-Dioulasso.	132.885
— Koutiala	108.427
— Sikasso	77.184
Circonscription de San.	20.885
Cercle de Bougouni.	4.089
Total	<u>343.470</u> (tous animistes).

Ce total se décompose comme suit entre les dix tribus sénoufo représentées dans le Haut-Sénégal-Niger :

Bamâna ou *Minianka* 129.312 (dont 108.427 dans le cercle de Koutiala et 20.885 dans la circonscription de San) ;

Siénérhè 81.273 (dont 77.184 dans le cercle de Sikasso et 4.089 dans le Niéné Dougou, cercle de Bougouni) ;

Les représentants des huit autres tribus se trouvent tous dans le cercle de Bobo-Dioulasso : *Mbouin* 31.875, *Folo* 23.790, *Tourka* 21.205, *Karaboro* 18.535, *Tagba* 17.170, *Nanergué* 11.260, *Komono* 5.605 et *Sémou* 3.445.

On remarquera que la famille sénoufo est groupée dans un territoire assez nettement délimité par le Bani puis le Bagbè à l'Ouest et le bassin supérieur de la Volta Noire à l'Est. Ce territoire se prolonge à la Côte d'Ivoire dans les bassins supérieurs du Bandama et de la Comoé.

ble partie de la Côte d'Ivoire, de la Guinée et du Sénégal, ainsi que dans le Libéria, le Sierra-Leone, la Guinée portugaise et la Gambie. Dans leur ensemble, les Malinké sont certainement plus nombreux que les Banmana et forment l'élément le plus fort de toute la famille mandé : il est donc assez juste qu'ils aient donné à cette famille leur nom ou tout au moins celui de leur pays d'origine.

9° Famille voltaïque (2.292.088 représentants).

	Gr. Tombo	Gr. Mossi	Gr. Gourounsi	Gr. Bobo	Gr. Lobi	Gr. Koulango	Gr. Bariba	Totaux par cercles
Cercles de :								
Ouagadougou	»	1.116.504	205.499	1.612	»	»	»	1.323.615
Fada n-Gourma	»	175.057	»	»	»	»	5.037	180.094
Ouahigouya	2.684	141.999	33.425	»	»	»	»	178.108
Gaoua	»	93.600	»	1.600	74.650	4.000	»	173.850
Koury	500	2.600	25.465	107.817	»	»	»	136.382
Bandiagara	117.744	»	»	1.369	»	»	»	119.113
Bobo-Dioulasso	»	»	»	61.105	»	»	»	61.105
Dori	12.000	40.180	»	»	»	»	»	52.180
Circonscription de								
San	1.587	»	»	37.992	»	»	»	39.579
Cercles de :								
Koutiala	»	»	»	10.745	»	»	»	10.745
Say	»	9.000	»	»	»	»	»	9.000
Mopti	2.020	»	»	4.678	»	»	»	6.698
Hombori	1.000	»	»	»	»	»	»	1.000
Dienné	»	»	»	619	»	»	»	619
Totaux.	137.535	1.578.940	264.389	227.537	74.650	4.000	5.037	2.292.088

Le groupe mossi compte 25.209 musulmans (24.209 Mossi et 1.000 Dagari) et le groupe lobi en compte 1.000 (des Dian) ; les autres groupes sont entièrement animistes : soit 26.209 musulmans seulement pour toute la famille voltaïque, contre 2.265.879 animistes.

Le tableau qui précède montre que la famille voltaïque est nettement groupée sur le bassin de la Volta et les hauteurs qui le circonscrivent ; son territoire n'est occupé que par elle seule, à l'exception d'un certain nombre de Peuls disséminés çà et là et de colonies principalement urbaines peuplées de Mandé du Nord (Soninké et Dioula). Ce territoire s'étend au Sud sur une notable partie de la Côte d'Ivoire, de la Gold Coast, du Togo et du Dahomey.

A. — Groupe tombo (137.535 représentants).

	Tombo	Dogom	Déforo	Totaux par cercles
Cercle de Bandiagara	115.208	2.536	»	117.744
— Dori	»	»	12.000	12.000
— Ouahigouya	»	2.684	»	2.684
— Mopti	2.020	»	»	2.020
A reporter	117.228	5.220	12.000	134.448

(tous animistes).



	Tombo	Dogom	Déforo	Totaux par cercles
Report . . .	117.228	3.220	12.000	134.448
Circonscription de San . . .	1.587	»	»	1.587
Cercle de Hombori . . .	500	500	»	1.000
— Koury . . .	500	»	»	500
Totaux . . .	119.815	3.720	12.000	137.535

(tous animistes.)

Les *Tombo* habitent de préférence les sommets ou les flancs des falaises dites de Bandiagara, de Douentza, de Hombori, etc. Les *Dogom* se rencontrent à peu près dans les mêmes régions, mais ils vivent plutôt dans la plaine ou sur la lisière des montagnes. Quant aux *Déforo*, ils sont répandus surtout dans la région d'Aribinda (entre Djibo et Dori).

B. — Groupe mossi (1.578.940 représentants).

	Mossi	Yansi	Nankana	Gourmantché	Dagari	Birifo	Totaux par cercles
Cercles de :	—	—	—	—	—	—	—
Ouagadougou . . .	1.076.434 ¹	13.214	19.836	»	7.020 ²	»	1.116.504
Fada-n-Gourma. . .	21.014	25.493	»	128.550	»	»	175.057
Ouahigouya . . .	141.999 ³	»	»	»	»	»	141.999
Gaona.	»	»	»	»	53.239 ⁴	40.361	93.600
Dori	20.180	10.000	»	10.000	»	»	40.180
Say	»	»	»	9.000	»	»	9.000
Koury	2.600 ⁵	»	»	»	»	»	2.600
Totaux.	1.232.227 ⁶	48.707	19.836	147.550	60.259 ⁷	40.361	1 578.940 ⁸

Les *Mossi* habitent principalement les provinces du Yatenga (cercle de Ouahigouya), celles de Yako, Boussouma, Béloussa, Koupéla, Ouagadougou, etc. (cercle de Ouagadougou), et poussent des pointes à l'Ouest vers Koury, au Nord-Est vers Djibo et Dori et à l'Est vers le Nord du cercle de Fada-n-Gourma. Les *Yansi* se rencontrent surtout au Nord-Est du territoire des

(1) Dont 21.057 musulmans.

(2) Dont 1.000 musulmans.

(3) Dont 552 musulmans.

(4) Dont 20.585 Oulé.

(5) Passant tous pour musulmans.

(6) Dont 24.209 musulmans au total contre 1.238.018 animistes.

(7) Dont 1.000 musulmans seulement.

(8) Dont 23.209 musulmans au total contre 1.628.963 animistes.

Mossi. Les *Nankana* vivent près de la Volta Rouge, à cheval sur la frontière franco-anglaise. Les *Gourmantché* remplissent la plus grande partie du cercle de Fada-n-Gourma, ainsi que l'extrême Sud du cercle de Dori et la pointe du cercle de Say s'avancant entre les deux cercles précités. Les *Dagari* et les *Birifo* sont, à l'exception d'une fraction dagari située au Nord de la frontière anglaise entre la Volta Noire et Léo, localisés dans le cercle de Gaoua, surtout le long de la Volta, bien que les *Birifo* s'avancent un peu plus loin du fleuve vers l'Ouest que les *Dagari*.

C. — Groupe gourounsi (264.389 représentants).

	Nioniossé	Nounouma	Sissala	Boussansé	Totaux par cercles
Cercles de :					
Ouagadougou . . .	34.626	58.277	7.283	105.313	205.499
Ouahigouya . . .	33.423	»	»	»	33.423
Koury	40.335	15.130	»	»	25.465
Totaux	78.386	73.407	7.283	105.313	264.389 (1)

Les *Nioniossé* se rencontrent, à côté ou au milieu des Mossi, dans les régions du Yatenga, de Yako et de Ouagadougou, et en groupes plus compacts dans le Kipirsi (triangle Koury-Boromo-Yako). Les *Nounouma* habitent à l'Ouest de la Volta Noire à hauteur de Boromo (au Nord des Oulé) et à l'Est du même fleuve au Sud des Nioniossé et au Nord des *Dagari* propres. Les *Sissala* vivent à l'Est des *Nounouma* et à l'Ouest des *Nankana*, le point de jonction des *Nounouma* et des *Sissala* coïncidant avec la ville de Léo. Les *Boussansé* se trouvent entre la Volta Blanche et le cercle de Fada-n-Gourma, à partir de Tenkodogo en allant vers le Sud.

D. — Groupe ou peuple bobo (227.537 représentants).

	Kian	Tara	Bona	Niénigué	Totaux par cercles
Cercle de Koury	»	96.227	11.590	»	107.817
Cercle de Bobo-Dioulasso . . .	»	»	39.500	21.605	61.105
Circonscription de San . . .	30.000	6.530	1.462	»	37.992
Cercle de Koutiala	»	»	10.745	»	10.745
— Mopti	4.678	»	»	»	4.678
— Ouagadougou	»	»	»	1.612	1.612
— Gaoua	»	»	»	1.600	1.600
— Bandiagara	1.369	»	»	»	1.369
— Dienné	619	»	»	»	619
Totaux	36.669	102.757	63.297	24.817	227.537 (2)

- (1) Tous animistes.
- (2) Tous animistes.

Les *Kian* sont les plus occidentaux des Bobo et se trouvent répandus non loin de la rive droite du Bani, entre Mopti et San, mais sont surtout nombreux aux environs de cette dernière ville. Les *Tara* leur font suite vers l'Est, entre San et Koury. Les *Boua* habitent au Sud des Kian et des Tara. Les *Niéniqué* se rencontrent à l'Est des Boua, entre ceux-ci d'une part et les Dagari-Oulé et Nounouma d'autre part.

E. — Groupe lobi (74.650 représentants).

Ce groupe est localisé dans le cercle de Gaoua, au moins en ce qui concerne le Haut-Sénégal-Niger, car il a quelques représentants à la Côte d'Ivoire (district de Bouna). Il comprend, dans le Haut-Sénégal-Niger : 62.050 *Lobi* proprement dits, habitant surtout la région de Gaoua et l'Ouest de ce poste ; 5.950 *Dian*, formant la majeure partie de la population de Diébougou et de ses environs ; 5.550 *Pougouli*, répandus principalement le long du Pougouliba ou Bougouriba — qui leur doit son nom — en amont de Diébougou ; enfin 1.100 *Gan*, vivant à Lorhosso dans le Sud-Ouest du cercle.

Tous sont animistes, à l'exception de 1.000 *Dian* musulmans de la ville de Diébougou.

F. — Groupe koulango (4.000 représentants).

Ce groupe, assez nombreux à la Côte d'Ivoire, ne renferme au Haut-Sénégal-Niger que 4.000 individus de la tribu des *Lorho*, tous animistes, habitant à côté des *Gan* dans la région de Lorhosso, à laquelle ils ont autrefois donné leur nom (cercle de Gaoua) (1).

G. — Groupe bariba (5.037 représentants).

Ce groupe, fort important au Dahomey, n'est représenté dans le Haut-Sénégal-Niger que par 4.497 *Bariba* proprement dits et 540 *Soumba* de la tribu des Takamba, tous animistes, et habitant le Sud du cercle de Fada-n-Gourma, dans l'Atakora.

10° Tribus de classification douteuse (19.035 représentants).

(1) Beaucoup de ces *Lorho* sont bijoutiers en cuivre : il est probable qu'ils constituent chez les Koulango une caste analogue à celle qu'on appelle *Lorho* chez les Mandé et que ce sont ces derniers qui leur ont, en raison de ce fait, donné le nom sous lequel nous les connaissons.

Ces tribus, qui, sans doute, se rattachent soit à la famille sénoufo soit à la famille voltaïque, forment un total de 19.035 indigènes, tous animistes, dont 500 appartiennent au cercle de Gaoua (*Padorho*) et 18.535 au cercle de Bobo-Dioulasso (à savoir 10.045 *Toussia*, 3.700 *Dorhossié*, 2.790 *Vigué* et 2.000 *Tiéfo*).

11° *Etrangers divers* (4.096 représentants).

Les principales colonies étrangères sont composées de *Ouolofs* (3.205, tous musulmans sauf quelques chrétiens, dont 1.116 dans le cercle de Kayes, 1.054 dans le cercle de Nioro, 500 dans le cercle de Bamako, 433 dans le cercle de Sikasso et 102 à Tombouctou). On compte aussi 802 étrangers non-musulmans d'origines diverses (445 à Kayes et 357 à Bamako) et 89 *Haoussa* musulmans dans le cercle de Ouagadougou ; en réalité le nombre des Haoussa établis dans les territoires civils du Haut-Sénégal-Niger et particulièrement dans le Mossi et l'Est de la Boucle du Niger est certainement plus considérable, mais la plupart ont été englobés, lors des recensements, avec les Soninké ou les Dioula, à cause de la similitude de leurs occupations et de leur religion.

Composition de la population de chacune des circonscriptions administratives.

1° Zone saharienne.

Maures de l'Azaouad	26.000	} familles sémitique et hamitique : 74.000
— du Hodh	40.000	
Touareg.	8.000	
Soninké.	10.000	
Total	84.000	(environ), tous musulmans.

Les Maures de l'Azaouad de la zone saharienne sont les Bérabich et les Kounta des régions de Taodéni, Araouân et Mabrouk ; les Maures du Hodh de la même zone sont ceux qui sont répandus au Nord de la région d'administration directe de la résidence de Kiffa et des cercles de Nioro, Goumbou et Sokolo (Regueïbât, Idao-Aïch, Ahl-Tichit, Oulad-Mbarek, Oulad-Nasser, Mejdouf, Oulad-Delim) ; les Touareg appartiennent aux quelques fractions (Imeddrhen et Idnân principalement) répandues dans les environs de l'Adrar Timethine ; les Soninké sont les Azer de Tichit, Oualata, Néma, Araouân, Taodéni, etc.

2^o *Résidence de Kiffa.*

Maures du Hodh : 20.000 (familles sémitique et hamitique, tous musulmans).

3^o *Cercle de Nioro.*

Maures du Hodh.	1.776	} familles sémitique et hamitique : 21.529 (tous musulmans).
Peuls	19.753	
Toucouleurs . . .	18.706	(famille tekrourienne, tous musulmans).
Soninké.	58.893	} famille mandé : 71.947 (dont 4.031 animistes).
Kâgoro.	414	
Banmana	9.355	
Khassonkè.	3.285	
Etrangers	1.054	(Ouolofs, tous musulmans).
Total.	113.236	(dont 4.031 animistes : 414 Kâgoro et 3.617 Banmana).

Les Maures se rencontrent dans le Kingui et le Bakounou-Sud. — Les Peuls sont surtout nombreux dans le Kingui, le Sanga ou Lankamané, le Digna ou Ouossébougou. — Les Toucouleurs habitent dans le Kéniarémé et le Kingui. — Les Soninké sont répandus dans le Diafounou, le Kéniarémé, le Guidioumé, une partie du Kingui, du Sanga, du Diangounté, du Dianghirté ou Komintara, du Bakounou-Sud et du Digna. — Les Kâgoro se trouvent dans le Kingui, le Sanga, le Diangounté, le Digna. — Les Banmana habitent dans le Kingui, le Diangounté, le Dianghirté et le Digna. — Les Khassonkè sont à peu près localisés au Sanga.

4^o *Cercle de Gombou.*

Maures du Hodh.	4.557	} familles sémitique et hamitique : 17.254 (tous musulmans) (1).
Peuls	12.697	
Soninké	24.819	} famille mandé : 49.261 (dont 24.442 animistes).
Kâgoro	2.332	
Banmana	22.110	
Total	66.515	(dont 2.332 Kâgoro et 22.110 Banmana animistes).

(1) D'après le commandant de Lartigue, un grand nombre des Peuls Ourourbé dits Sambourou ne professeraient pas l'islamisme.

Les Maures sont répandus dans le Bakounou-Nord, le Kolon, le Ouagadou, le Kaniaga (Ouaharo) et le Niamala (Mourdia) ; les Peuls dans le Kolon et le Kaniaga (Damfa) ; les Soninké dans le Bakounou-Nord, le Kolon, le Ouagadou, le Niamala et le Kaniaga (Damfa) ; les Kâgoro dans le Bakounou et le Kaniaga ; les Banmana dans le Kolon, le Niamala et le Kaniaga.

5° Cercle de Sokolo.

Maures du Hodh.	1.830	} familles sémitique et hamitique :
Peuls	6.230	
Soninké.	8.250	} famille mandé : 28.246 (dont
Banmana	19.996	
Total.	<u>36.306</u>	(dont 19.996 Banmana animistes).

Les Maures se rencontrent dans les cantons d'Akor, Sokolo, Nampala, Néré ; les Peuls dans ceux d'Akor, Sokolo, Nampala et Dia ; les Soninké dans ceux d'Akor, Sokolo et Dia ; les Banmana dans ceux de Ségala, Sokolo et Monempé.

6° Cercle de Niafouké.

Maures de l'Azaouad.	300	} familles sémitique et hamitique :
Touareg	1.000	
Peuls	74.832	animistes).
Songaï	10.809	(famille songaï, tous musulm.)
Soninké	13.000	} famille mandé : 29.000 (dont
Banmana	16.000	
Total	<u>115.941</u>	(dont 22.832 animistes).

Les Maures se rencontrent entre Soumpi et le lac Horo ; les Touareg entre le lac Horo et le lac Nangaï ; les Peuls dans le Farimaké, la région de Soumpi, le Guimbala ou Djimbala et le Fitouka ; les Songaï dans le Dirma (Tendirma à Saraféré), le Fitouka, le Bara et le Guimbala, les Sorko étant disséminés partout où il y a de l'eau à partir du lac Débo en allant vers le Nord. Les Soninké sont répandus sur les deux rives de l'Issa-Ber, ainsi que les Banmana, qu'on rencontre aussi dans le Farimaké.

7^o et 8^o Cercles de Tombouctou.

Maures de l'Azaouad.	5.715	} familles sémitique et hamitique : 33.734
Touareg	28.019	
Songaï.	60.058	(famille songaï).
Etrangers.	102	
Total.	93.894	(tous musulmans).

Sur ce total, on compte 19.612 indigènes pour l'ancien secteur de Goundam et 22.051 pour l'ancien cercle de Bamba.

Les Touareg sont : dans le district de Goundam, des Imededrhen, des Kel-Nkounder, des Kel-Ncheria, des Tagama, des Chorfiga ; dans le district de Ras-el-Ma, des Kel-Antassar et des Zimmaten ; dans le district de Tombouctou, des Tenguéréguif, des Kel-Temoulaï, des Igouadaren, des Irréganaten, des Kel-Nkounder, des Kel-Ncheria, des Imededrhen, des Ahl-sidi-Ali ; dans le district de Bamba, des Kel-Antassar, des Kel-Oulli, des Idnân, des Kel-Guerisouân, des Kel-Tigouelt, des Imakelkellen, des Iguellad, des Igouadaren, des Imededrhen, des Kel-es-souk, des Kel-Gossi, des Chorfiga, des Ibourliten, des Imetchas, des Kel-Rila, des Kel-Gheress.

Les Songaï sont concentrés près du fleuve et des lacs.

9^o Cercle de Hombori.

Touareg.	8.000	} familles hamitique et sémitique : 11.937 (tous musulmans).
Peuls	3.937	
Songaï	12.063	(famille songaï, tous musulmans).
Tombo	500	} famille voltaïque (groupe tombo) : 1.000 (tous animistes).
Dogom	500	
Total	25.000	(dont 1.000 Tombo et Dogom animistes).

Les Touareg du Cercle sont surtout des Kel-es-Souk, des Kel-Gossi, des Déguisellen, des Kel-Gheress, des Chorfiga, des Chemenama, des Imededrhen, des Irréganaten et des Oudalen. Les Peuls sont surtout nombreux dans l'Ouest du Cercle, au pied des falaises de Hombori. Les Songaï sont surtout riverains du Niger. Les Tombo habitent la falaise et les Dogom le pied de la falaise de Hombori.



Cliché Froment

FIG. 11. — Le Niger près de Ségou.



Cliché Froment

FIG. 12. — Sur le Niger, à hauteur de Tillabéry.

10^o Cercle de Dori.

Touareg . . .	12.000	} familles hamitique et sémitique :
Peuls . . .	42.791	
Songaï . . .	3.029	(famille songaï, tous musulmans).
Déforo . . .	12.000	} famille voltaïque : 52.180 (tous animistes) (dont 12.000 (Déforo) du groupe tombo et 40.180 (Mossi, Yansi et Gourmantché) du groupe mossi).
Mossi . . .	20.180	
Yansi . . .	10.000	
Gourmantché . . .	10.000	
Total . . .	<u>110.000</u>	(dont 57.820 musulmans).

Les Touareg du Cercle sont surtout des Oudalen, des Damosan, des Missiguender et des Tenguéréguédech. Les Peuls sont répandus surtout dans les régions de Djibo et de Dori, les Songaï près du Niger, les Déforo dans la province d'Arinda (entre Djibo et Dori), les Mossi dans le Sud-Ouest du cercle, les Yansi et les Gourmantché dans le Sud.

11^o Cercle de Bandiagara.

Peuls	15.231	(dont 3.068 animistes).
Toucouteurs . . .	1.500	(tous musulmans).
Songaï	1.000	—
Bozo	1.177	} famille mandé : 13.156 (dont 11.075 animistes : 324 Soninké, 928 Banmana et 9.823 Samo).
Soninké	1.228	
Banmana	928	
Samo	9.823	
Tombo	115.208	} famille voltaïque : 119.113 (tous animistes) (dont 117.744 (Tombo et Dogom) du groupe tombo et 1.369 (Kian) du groupe bobo).
Dogom	2.536	
Kian	1.369	
Total	<u>150.000</u>	(dont 17.744 musulmans).

Les Peuls sont dispersés un peu partout, surtout dans l'Est du cercle ; les Toucouteurs se trouvent à Bandiagara et aux environs ; les Songaï dans la région des lacs ; les Bozo dans l'Ouest du cercle ; les Soninké et les Banmana dans le Sud ; les Samo près du haut Sourou (région de Louta) ; les Tombo dans toute la région montagneuse (Sangha, Bankassi, Bandia-

gara, Douentza, etc.); les Dogom dans la plaine à l'Est des falaises; les Kian ou Bobo-Gbê dans le Sud du Cercle.

12° Cercle de Mopti.

Peuls	35.278	(tous musulmans).
Toucouleurs.	500	—
Songaï	2.317	—
Bozo	1.826	} famille mandé : 15.207 (dont 4.529 Banmana animistes).
Soninké	6.104	
Banmana.	7.277	} famille voltaïque : 6.698 (tous animistes).
Tombo	2.020	
Kian (Bobo-Gbê)	4.678	
Total	60.000	(dont 48.773 musulmans).

Les Peuls se rencontrent un peu partout, surtout dans le Kounari et le Pignari; les Songaï (Sorko surtout) le long du Bani en aval de Mopti; les Bozo à Mopti et en amont; les Soninké à Mopti et dans le district de Sofara; les Banmana surtout dans le sud du cercle; les Tombo dans l'est et les Kian dans le Sud-Est.

13° Cercle de Dienné.

Peuls.	38.944	(tous musulmans).
Songaï	100	—
Bozo	12.079	} famille mandé : 43.194 (dont 12.220 Banmana animistes).
Soninké	13.868	
Banmana.	17.247	} (famille voltaïque, groupe bobo, tous animistes).
Kian	619	
Total.	82.857	(dont 70.018 musulmans).

Les Peuls habitent la partie du cercle qui forme le Massina proprement dit (contrée à l'Ouest du marigot de Diaka et pays compris entre ce marigot et le Niger), ainsi que le Diennéri et le Sébéra. Les Songaï ne comprennent guère que quelques familles sorko de la pointe Sud du lac Débo. Les Bozo sont répandus le long du Niger, du Bani et du marigot de Diaka. Les Soninké peuplent le Sébéra, le Diennéri (pays de Dienné) et le Pondori. Les Banmana sont surtout nombreux entre le Niger et le

Bani (Kaladougou, Say, Saro, Séladougou). On trouve des Bobo-Gbè dans le Sud-Est du Séladougou.

14° Cercle de Ségou.

Peuls	20.968	(dont 1.230 animistes).
Toucouleurs	7.000	(tous musulmans).
Soninké	17.680	famille mandé : 127.438 (dont 104.500 Banmana animistes).
Banmana	109.758	
Total	155.406	(dont 49.636 musulmans).

Les Peuls sont répandus surtout au Nord et au Nord-Ouest de Sansanding et entre le Niger et le Bani ; les Toucouleurs se rencontrent principalement à Ségou et aux environs ; les Soninké à Sansanding, à Ségou et le long du Niger. Les Banmana peuplent l'immense majorité des cantons du cercle.

15° Cercle de Bamako.

Peuls	737	(dont 237 animistes).
Soninké	10.070	famille mandé : 190.342 (dont 180.757 animistes, comprenant 2.380 Soninké, 1.850 Kâgoro, 145.621 Banmana et 30.906 Ma- linké).
Kâgoro	1.850	
Banmana	146.966	
Malinké	31.456	
Etrangers	857	(dont 357 animistes).
Total	191.936	(dont 10.585 musulmans).

Les Peuls sont bergers au service des Banmana ; les Soninké habitent surtout les cinq villes de Banamba, Touba, Kiba, Kérouané et Niamina ; les Kâgoro se rencontrent dans le Nord-Ouest du cercle ; les Banmana peuplent le Fadougou, le Bélédougou, le Messékélé, le Méguétana, le Djitoumou, etc. ; les Malinké les cantons du Manding sur la rive gauche du Niger et le canton de Samaya sur la rive droite.

16° Cercle de Kita.

Toucouleurs	500	(tous musulmans).
Kâgoro	6.368	famille mandé : 57.993 (tous ani- mistes sauf 130 malinké musul- mans).
Banmana	2.339	
Malinké	26.219	
Foulanké	20.000	
Diallonké	3.067	
Total	58.493	(dont 630 musulmans).

Les Toucouleurs sont fixés à Kita et aux environs ; les Kâgoro et les Banmana se rencontrent au Kaarta ; les Malinké habitent la région de Kita et les pays entre le Bakhoy et le Bafing (Gangaran, Baniakadougou, Gadougou) ; les Foulanké peuplent les deux Fouladougou de la boucle du Baoulé (Saboula et Arbala) et le Birgo (Mourgoula) ; les Diallonké se trouvent dans le Sud du cercle (Kolou, Boké, Kankoumakania).

17° Cercle de Bafoulabé.

Peuls	1.000	(tous musulmans).
Toucouleurs	1.000	—
Soninké.	9.700	} famille mandé : 57.570 (tous animistes sauf les 9.700 Soninké).
Banmana	2.100	
Malinké.	30.770	
Foulanké	15.000	
Total	59.570	(dont 11.700 musulmans).

Les Peuls et Soninké sont surtout répandus dans l'extrême Nord du cercle ; les Toucouleurs et les Banmana ne forment que de petites colonies dispersées ; les Malinké habitent surtout le Bambougou ou Bambouk (Ouest du Bafing, y compris Koundian), le Gangaran (entre le Sénégal et le Bafing) et le Kontella (rive Nord du Sénégal) ; les Foulanké peuplent le Fouladougou, au Nord du Kontella.

18° Cercle de Kayes.

Maures du Hodh /	4.260	(tous musulmans).
Toucouleurs	5.050	(dont 1.550 animistes).
Soninké	24.100	} famille mandé : 58.997 (dont 39.997 animistes, comprenant 6.100 Soninké, 6.906 Khassonké et 26.491 Malinké).
Khassonké	7.906	
Malinké	26.991	
Etrangers.	1.561	(dont 1.116 Ouolofs musulmans et 445 non-musulmans).
Total	69.868	(dont 27.876 musulmans).

Les Maures se trouvent dans le Guidimakha, le Séro et le Nord du Cercle (Ahl-sidi-Mahmoud et Askeur). Les Toucouleurs se

rencontrent dans le Diomboko, le Khasso et le Séro ; les Soninké habitent le Kaméra ou province orientale du Gadiaga ou Galam (rive Sud du Sénégal), le Guidimakha (au Nord du Sénégal) et une partie du Bambouk ; les Khassonké peuplent le Logo, le Natiaga et une partie du Khasso et du Diomboko ; les Malinké se trouvent dans le Bambouk (Tambaoura, Niagala et Kamana) ; les étrangers sont établis à Kayes et à Médine.

19° Cercle de Satadougou.

Peuls . . .	1.078	(tous musulmans).
Toucouleurs	3.000	—
Malinké . .	28.000	} famille mandé : 34.757 (tous animistes, sauf 2.000 Malinké musulmans).
Diallonké . .	6.757	
Total.	38.835	(dont 6.078 musulmans).

Les Peuls sont répandus un peu partout. Les Toucouleurs sont surtout nombreux dans la province de Satadougou. Les Malinké habitent la majeure partie de cette province, le Konkodougou, le Sintédougou et une partie du Mérétebaya. Les Diallonké peuplent le reste de ce dernier canton et le Fontofa.

20° Cercle de Bougouni.

Soninké . . .	2.145	} famille mandé : 153.346 (dont 13.710 musulmans seulement, à savoir 1.035 Soninké, 2.412 Dioula, 1.474 Bannama, 200 Malinké et 8.589 Fou- lanké).
Dioula . . .	2.500	
Banmana . .	104.216	
Malinké . . .	3.297	
Foulanké . .	41.188	
Sénoufo . . .	4.089	(tous animistes).
Total . . .	157.435	(dont 13.710 musulmans).

Les Soninké et les Dioula forment des colonies éparses. Les Banmana occupent la majeure partie du cercle. Les Malinké habitent les cantons du Baya et du Siankadougou ; les Foulanké ceux du Gouanan, du Gouandiaka, etc. (Fouladougou). Enfin les Sénoufo (sous-tribu des Niéné) se rencontrent dans le Niéné-dougou.

21° Cercle de Sikasso.

Dioula	27.302	} famille mandé : 107.885 (tous animistes sauf 2.746 Dioula musulmans).
Banmana	30.000	
Foulanké	29.878	
Samorho	20.705	
Sénoufo	77.184	(tribu des Siénérhè, tous animistes).
Etrangers	433	(Ouolofs, tous musulmans).
Total	<u>185.502</u>	(dont 3.179 musulmans).

Les Dioula occupent l'Est du Cercle (Sonondougou, Bougoula et Kaboïla) et forment une bonne partie de la population de la ville de Sikasso. Les Banmana se rencontrent surtout dans le Nord (Dolindougou, Diédougou, Ntolondougou, Ganadougou-Nord). Les Foulanké du cercle, appelés souvent *Gana*, habitent les deux Ganadougou (Nord et Sud). Les Samorho se trouvent dans les cantons de Bougoula, Kaboïla et Fourou. Les Sénoufo peuplent le Centre et le Sud du cercle (Kapolondougou, Fama, Sonondougou, Natiè, Bougoula, Kaboïla, Fourou, Nienguélé-dougou, Molasso, Kouoro et Sikasso).

22° Cercle de Koutiala.

Peuls	1.750	(tous musulmans).
Soninké	7.098	} famille mandé : 41.435 (dont 9.631 musulmans, à savoir les 7.098 Soninké, 2.444 Dioula et 89 Banmana).
Dioula	4.282	
Banmana	30.055	
Sénoufo	108.427	
Boua	10.745	(famille voltaïque, groupe bobo; tous animistes).
Total	<u>162.357</u>	(dont 11.381 musulmans).

Les Peuls sont disséminés dans le Nord du Cercle. Les Soninké habitent surtout dans le Nord-Est, les Dioula dans le Sud. Les Banmana se rencontrent principalement sur la rive droite du Bani, dans le Nord-Ouest du cercle (Dionkadougou, Fadougou, Sadougou). Les Sénoufo occupent le centre et le Sud. On trouve les Boua ou Bobo-Fing dans l'Est.

23^o Circonscription de San.

Peuls	9.243	(dont 3.800 animistes).
Bozo	312	} famille mandé : 40.963 (dont 20.103 Banmana animistes).
Soninké	16.112	
Dioula	4.436	
Banmana	20.103	
Sénoufo	20.883	(tribu des Bamâna ou Mi- nianka, tous animistes).
Tombo.	1.587	} famille voltaïque : 39.579, tous animistes (dont 1.587 du groupe tombo et 37.992 du groupe bobo).
Kian (Bobo-Gbè).	30.000	
Tara (Bobo-Oulé)	6.530	
Boua (Bobo-Fing)	1.462	
Total.	110.670	(dont 26.303 musulmans).

Les Peuls sont éparpillés un peu partout ; les Bozo se trouvent près du Bani ; les Soninké et les Dioula sont surtout nombreux à San et dans la province de San ; les Banmana occupent principalement le Bendougou ; les Sénoufo se rencontrent dans le Sud de la circonscription, les Tombo dans le Nord-Est, les Bobo dans la direction de San à Koury et dans le Sud-Est de la circonscription.

24^o Cercle de Koury.

Peuls	27.179	(tous musulmans).
Soninké	30.000	} famille mandé : 116.997 (dont 66.507 animistes, savoir 5.000 Soninké, 18.037 Dioula et les 43.470 Samo).
Dioula	43.527	
Samo	43.470	
Tombo.	500	} famille voltaïque : 136.382, tous animistes sauf les 2.600 mossi (dont 500 du groupe tombo, 2.600 du groupe mossi, 25.463 du groupe gourounsi (Nioniossé et Nou- nouma) et 107.817 du groupe bobo (Tara et Boua).
Mossi	2.600	
Nioniossé	10.335	
Nounouma	15.130	
Tara (Bobo-Oulé)	96.277	
Boua (Bobo-Fing)	11.590	
Total	280.558	(dont 80.269 musulmans).

Les Peuls sont dispersés dans toute l'étendue du cercle (Barani, Dokuy, Koury, Tissé, Boromo, Tchériba, Safané). Les Soninké habitent surtout le Kombori et le Dafina (cantons de Koury, Safané, Tounou, Ouahabou), ainsi que les Dioula ; les Samo se rencontrent entre Koury et Ouahigouya. Les Tombo sont localisés dans le Kombori, les Mossi du côté de Yaba. Les Nioniossé sont surtout nombreux dans le canton d'Ouri ; les Nounouma dans les cantons de Boromo, Tissé et Tchériba ; les Bobo-Oulé dans l'Ouest du cercle (Barani, Dokuy, etc.) et les Bobo-Fing dans les cantons de Ouarkoy, Ouakara et Ouahabou. Les Dafing sont répartis entre Soninké et Dioula ; parmi ces derniers sont compris les Boron.

25° Cercle de Ouahigouya.

Peuls . . .	27.435	(dont 10.549 animistes).
Songaï . . .	2.206	(tous musulmans).
Dioula. . .	19.764	} famille mandé : 41.703 (dont 21.939 Samo animistes).
Samo . . .	21.939	
Dogom . . .	2.684	} famille voltaïque : 178.108 (tous animistes sauf 552 mossi musulmans); détail : 2.684 du groupe toambo (Dogom), 141.999 du groupe mossi et 33.425 du groupe gourounsi (Nioniossé).
Mossi . . .	141.999	
Nioniossé. .	33.425	
Total . . .	<u>249.452</u>	(dont 39.408 musulmans).

Les Peuls sont répandus surtout dans le Nord du cercle (région de Bané) et dans le Nord-Est, les Silmimossi se trouvant mêlés aux Mossi. Les Songaï sont fixés en quelques points du Yatenga et les Dioula surtout en pays samo, c'est-à-dire dans le Sud-Ouest du Yatenga. Les Dogom se rencontrent dans le Nord du cercle, les Mossi dans tout le Yatenga, les Nioniossé dans la majeure partie du Yatenga au milieu des Mossi.

26° Cercle de Ouagadougou.

Peuls . . .	48.753	(tous musulmans).		
Soninké . .	425	} famille mandé : 84.869 (tous musulmans).		
Dioula . . .	84.444			
Mossi . . .	1.076.434	} groupe mossi : 1.116.504	} famille voltaïque : 1.323.615	
Yansi . . .	13.214			(tous animistes, sauf
Nankana . .	19.836	21.057 Mossi et 1.000		
Dagari . . .	7.020	Dagari)		
Nioniossé . .	34.626	} groupe gourounsi : 205.499		
Nounouma .	58.277		(tous animistes)	
Sissala . . .	7.283			
Boussansé .	105.313			
Niénigué . .	1.612	(gr. bobo, tous animistes)		
Etrangers . .	89	(Haoussa, tous musulmans).		
Total . . .	<u>1.457.326</u>	(dont 155.768 musulmans).		

Les Peuls et les Dioula sont répandus à peu près sur toute l'étendue du cercle. Les Mossi peuplent le Nord, le Centre et l'Est (Yako, Baloum, Lallé, Ouagadougou, Mani, Boussouma, Béloussa, Koupéla, etc.); les Yansi sont répandus surtout dans le Nord-Est (Ponsa, Béloussa), les Nankana près de la Volta Rouge le long de la frontière anglaise, les Dagari près de la jonction de la Volta Noire avec cette frontière, les Nioniossé dans le Kipirsi, les Nounouma entre la Volta Noire et Léo, les Sissala entre Léo et les Nankana, les Boussansé au Sud de Tenkodogo (Bitou), les Niénigué près de la Volta Noire.

27° Cercle de Fada-n-Gourma.

Peuls . . .	9.752	(tous musulmans).		
Mossi . . .	21.014	} groupe mossi : 173.057	} famille voltaïque : 180.094	
Yansi . . .	25.493			
Gourmantché.	128.550	} groupe bariba : 5.037		
Bariba . . .	4.497		(tous animistes)	
Soumba . . .	540			
Total . . .	<u>189.846</u>	(dont 9.752 musulmans).		

Les Peuls sont surtout nombreux dans le Nord du Cercle, les Mossi dans l'Ouest, les Yansi dans le Nord-Ouest ; les Gourmantché en habitent la majeure partie ; les Bariba et les Soumba (tribu des Takamba) se rencontrent dans la région montagneuse du Sud (Atakora).

28° Cercle de Say.

Peuls	5.000	(tous musulmans).
Toucouleurs. . . .	1.000	—
Songaï.	10.000	—
Gourmantché . . .	9.000	(famille voltaïque, groupe mossi ; tous animistes).
Total.	25.000	(dont 16.000 musulmans).

Les Peuls sont surtout répandus dans le Torodi, les Toucouleurs à Say, les Songaï tout le long du Niger, les Gourmantché dans le Torodi et la province de Botou.

29° Cercle de Gaoua.

Dioula	1.800	(famille mandé, tous musulmans).		
Dagari.	53.239	} groupe mossi :		
Birifo	40.361		93.600	
Niéniugué	1.600	(gr. bobo:1.600)	} famille voltaïque : 173.850 (tous animistes sauf 1.000 Dian musulmans).	
Lobi	62.050	} groupe lobi :		
Dian	5.950			74.650
Pougouli	5.550			
Gan	1.100			
Lorho.	4.000	(gr.koulango:4.000)		
Padorho.	500	(tribu non classée, tous animistes).		
Total.	176.150	(dont 2.800 musulmans).		

Les Dioula habitent à Diébougou et à Lorhosso. Les Dagari propres (32.654) sont répandus le long de la Volta Noire depuis Dioumbalé jusqu'au 11° de latitude Nord ; les Oulé (20.585)